



Bulletin
Municipal de **Brignais**

JUIN 1986 / N° 22

CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES



MAISONS G.T.M. & Cie

202, av. du Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS

Groupe ENTREPOSE

☎ 78 05 06 06 - 78 05 14 43

Maisons exposition :

- Village Rhônalpin - 69500 BRON - 78 26 27 69
- R.N. 84 - 01700 BEYNOST 78 55 52 58



BAR - HOTEL

** NN

RESTAURANT Garage

SPÉCIALITÉ MAISON :

*Couscous le vendredi
à déguster sur place
ou à emporter*

Hôtel du Parc

123, avenue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 11 08

Ouvert tous les jours sauf le lundi

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIGNAIS / N° 22 / JUIN 1986

VIE MUNICIPALE

- 6 ◀ Les dernières décisions du Conseil Municipal
- 10 ◀ Finances et Budget
- 15 ◀ Les archives. De quoi parle-t-on ?
- 17 ◀ Bonjour les nouveaux !
- 17 ◀ Bienvenue aux animateurs

SCOLAIRE

- 19 ◀ Un Conseil Municipal bien particulier
- 19 ◀ Le printemps et l'automne à la Maternelle Jean-Moulin

AMÉNAGEMENT

- 20 ◀ La nouvelle Poste
- 21 ◀ Où en est-on du local des Pérouses ?
- 21 ◀ Un Centre Médico-Social rénové
- 21 ◀ Les nouveaux locaux du Secours Catholique
- 22 ◀ Pour l'aménagement du Centre-Ville : le Projet de Quartier
- 26 ◀ Parcours Santé... mais où ?...
- 26 ◀ Programme de travaux 1986

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- 28 ◀ Et si l'on parlait jumelage ?
- 33 ◀ Inauguration de la Maison des Associations
- 33 ◀ Joli mois de mai, quand reviendras-tu aussi animé qu'en 1986 ?
- 35 ◀ 4^e Jeux Intervillages

INFORMATION

- 36 ◀ Expositions à l'Hôtel de Ville
- 36 ◀ Une exposition sur les Aqueducs romains à Lyon
- 37 ◀ Polygone
- 38 ◀ Dans les pâturages de Brignais : l'élevage limousin de La Jamayère
- 40 ◀ Opération caves et greniers
- 40 ◀ Un nouveau service à l'étude pour les personnes âgées
- 40 ◀ Voulez-vous danser grand-mère ?
- 40 ◀ Un petit coup de main. Merci Les Arcades
- 41 ◀ Qu'il est doux l'instant du premier rendez-vous
- 41 ◀ Appel aux automobilistes
- 42 ◀ Résultats des élections du 16 mars 1986
- 43 ◀ Centre de planification et d'éducation familiale

ENVIRONNEMENT

- 44 ◀ Publicité en infraction sur la commune
- 44 ◀ Syndicat du Garon : la future station d'épuration
- 45 ◀ A propos des crues du Garon

LA MUNICIPALITÉ

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme — Finances — Information — Personnel communal — Transports

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE INDUSTRIE-EMPLOI	M. MINSSIEUX	MM. BERTICAT , CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE, Mlle MARTORELL	
ASSOCIATIONS	M. DARFEUILLE Mme CHERMETTE	MM. RAFFIN , BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, MARTORELL, VAN DEN BROECK	Mme LEBLANC
CULTURE-LOISIRS	Mme RAKOUTZ	MM. DARFEUILLE , CLAER, CORTIAL, FERLAY, Mmes GARDON , CHERMETTE, MARTORELL	Mme CORTIAL, MM. DUGAS-VIALIS, MOUTIE
FÊTES ET CÉRÉMONIES	M. BERNOLLIN	MM. DARFEUILLE , CORTIAL	MM. DENIS, LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. BERTICAT	Mmes GARDON , MARTORELL, MM. BRAND, CORTIAL, GENELOT, GURET	
INFORMATION	MM. THIERS , DARFEUILLE CORTIAL	Mmes MARTORELL, PIEGAY, MM. BRAND, BRUNOT	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	M. RAFFIN , Mme CHERMETTE, M. MIALON	Mlle GAILLARD MM. HARTEMANN, CHOUZY
PERSONNEL COMMUNAL	M. FAYOL	MM. DARFEUILLE , MASSON , Mmes GARDON , PIEGAY, PONTVIANNE	
SCOLAIRE	Mme GARDON , M. MINSSIEUX	MM. MASSON , MIALON, RIGAUD	Mme TATOT
AFFAIRES SOCIALES	M. ARNAUD Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY	MM. RAFFIN , BRUNOT, MIALON, Mmes CONSTANT, PIEGAY, VAN DEN BROECK MM. BERNOLLIN, BRUNOT, Mme VAN DEN BROECK	M. DUGAS-VIALIS, Mme LEBLANC M. REURE
SPORTS	M. MIALON	M. DARFEUILLE , ARNAUD, BERNOLLIN, VIRET	M. SAYER
TRANSPORTS	M. THIERS	Mmes PIEGAY, VAN DEN BROECK, M. CLAER	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX	M. MASSON M. MINSSIEUX	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DEN BROECK MM. BERTICAT , MASSON , BRAND	
URBANISME	MM. THIERS , MASSON M. VIRET M. VIRET M. SAGNOLE	MM. BERTICAT , ARNAUD, CORTIAL, Mme GARDON MM. MASSON , GURET, Mme CHERMETTE M. MINSSIEUX , DARFEUILLE , Mme PIEGAY	MM. DENIS, LACROIX, REURE Mmes LEBLANC, TATOT, M. DUGAS
VOIRIE	MM. MASSON , SAGNOLE	MM. FAYOL , BERNOLLIN, LAPLACE, DARFEUILLE Mme VAN DEN BROECK	MM. DENIS, FERROLLET

Les noms des Adjoints apparaissent en caractères gras.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous, les mercredis de 17 à 19 h., et les samedis matin.
M. MASSON, le jeudi de 18 à 19 h. ou sur rendez-vous
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 à 10 h.
M. FAYOL, le jeudi de 9 à 10 h.
Mme RAKOUTZ, le jeudi de 14 à 15 h.
M. BERTICAT, le samedi de 8 h. 30 à 10 h. 30
Mme GARDON, le mardi de 9 à 11 h.
M. ARNAUD, le samedi de 10 à 12 h.
M. VIRET, le samedi de 9 à 10 h.
M. MIALON, sur rendez-vous
M. RIGAUD, le mercredi de 18 à 19 h.



Bulletin Municipal **Brignais**

Notre photo de couverture : (photo Rochebloine)
Cette œuvre, réalisée par l'artiste WASSE ATCHEKZAI tout spécialement à l'occasion de l'inauguration de l'Hôtel de Ville de Brignais, symbolise dans un style dynamique et coloré les particularités de notre ville.
De l'église, au vieux pont, en passant par l'éolienne et le Barray, Brignairots retrouvez les sites que vous aimez !

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Ont participé à ce bulletin :

Mme SOGNO

M. DARFEUILLE, M. BERNOLLIN, Mmes PIEGAY, VAN DEN BROECK.

Avec l'aide de MM. GONIN, TARRAL, MOREL, Mmes ALTIERI, COSTE, GRANJON, CAUDY.

Brignais vit !



Sa joie de vivre, sa vitalité apparaissent chaque jour davantage...

C'est ce magnifique mois de mai où les classes en "6", les Associations Musicales nous ont enchantés par l'éclat, la qualité de leurs manifestations, en particulier ces fêtes de Pentecôte où notre ville a été envahie par des amis musiciens, débordant de joie, venus des quatre coins de France.

Ce sont les liens anciens avec SCHWEIGHOUSE, ou nouveaux avec HIRSCHBERG qui se poursuivent ou se tissent peu à peu ; c'est la découverte de l'Afrique avec nos visiteurs du BURKINA FASO (ex-Haute-Volta), c'est l'hospitalité qui s'est manifestée au cours de la réception des nouveaux Brignairots.

C'est l'équilibre qui se crée avec le nouvel Hôtel de Ville (vie administrative, culturelle avec ses expositions, détente avec le parc public).

C'est l'aménagement de la nouvelle Poste — les nouvelles possibilités qu'offrent la Maison des Associations, rue du Moulin — la transformation proche de l'ancien

local commercial à la Résidence des Pérouses.

Mais tous ces points positifs seraient sans suite si l'activité économique de notre cité ne se développait pas également : dans ce domaine aussi BRIGNAIS vit, et nous nous y employons en permanence.

Notre situation géographique, nos liaisons routières, surtout après l'ouverture de la déviation du CD.42 cet été, sont bonnes, et Brignais est recherchée.

Nos entreprises sont dynamiques et nous devons les aider à mieux s'affirmer.

Nous avons encore des possibilités d'accueil et c'est le rôle du P.O.S. de les concrétiser harmonieusement.

Notre centre ville doit s'améliorer avec le projet de quartier.

Chers amis, une partie du chemin est parcourue ; il en reste encore beaucoup à faire ; c'est la tâche que nous nous sommes fixée à vos côtés.

Avec vous.

MICHEL THIERS
Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône
Le 4-06-86

- une représentation par cirque et par an
- quitter le territoire de la commune au plus tard le lendemain, sauf le vendredi où ils doivent libérer le samedi à 5 heures du matin.

Accepté à l'unanimité.

• **Demande d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par la S.A. CHARROIN au titre de l'année 1986.** L'exonération partielle (50 %) est acceptée à l'unanimité.

• **Convention entre la commune et l'association Espérance et Vaillantes de Brignais pour mise à disposition des matériels de gymnastique.** Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer ladite convention.

• **S.D.A.U.** Recours en annulation présenté par l'A.S.O.L. (Association de Sauvegarde de l'Ouest Lyonnais).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire assurer une défense commune à la COURLY et à l'ensemble des communes concernées contre le recours en annulation présenté par l'A.S.O.L. auprès du Tribunal Administratif de Lyon.

D'autoriser M. le Maire à défendre à l'appel interjeté par l'A.S.O.L. devant le Conseil d'Etat.

• **Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain pour l'aménagement du boulevard périphérique - Propriétaire M. et Mme CHAPIRON.** A l'unanimité, il est décidé l'acquisition à l'amiable d'une parcelle de 2.195 m².

• **Attribution d'une subvention à l'association "Les amis des personnes âgées de l'hôpital Jules-Courmont Ste-Eugénie.** Vote d'une subvention de 1.000 F.

• **Attribution d'une subvention à l'association Amicale du Personnel.** Attribution d'une subvention de 30.000 F.

• **Fermeture de classes dans les groupes scolaires dans la commune.** Par 26 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal s'engage à suivre l'avis de M. l'Inspecteur d'Académie concernant la suppression de deux classes à l'école primaire Jean Moulin, compte tenu de la baisse des effectifs.

Emet un avis défavorable à la fermeture de deux classes maternelles, une à Claudius Fournion, une à André Lassagne : le seuil d'effectif requis de 34 élèves par classe constituant un élément défavorable à la vocation éducative de l'institution scolaire.

• **Autorisation de défendre à l'instance. Commune de Brignais. M. RICHARD MOISSON.** En raison de l'infraction au POS, M. le Maire est autorisé à défendre la commune dans la suite de cette affaire.

• **Participation dans l'entreprise SIGERLY 1986.** Le Conseil Municipal décide de demander une participation de 87 272 F dans l'Entreprise SIGERLY et un prêt de 23.189 F pour la TVA.

• **Travaux de réfection. Mise en conformité et création de local.**

- Immeuble BESSON
- Groupe scolaire
- Gymnase.

Demande de subvention du Conseil Général.

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité l'octroi de 3 fois 40.000 F de subvention au Conseil Général.

• **Travaux de construction des ateliers municipaux. Demande de subvention au Conseil Général.** Une subvention de 120.000 F est demandée au Conseil Général pour la première tranche de travaux relative à la création d'ateliers municipaux.

Séance publique du 15 mai 1986

Lecture est faite du compte rendu de la séance ordinaire publique du 9 avril 1986. Des modifications sont apportées à ce compte rendu :

• **Piscine municipale :** ouverture le 7 juin 1986. Eventuelle fermeture le 15 septembre 1986.

• **Braderie :** redevance : 20 F le mètre linéaire. La tenue des stands politiques est interdite lors de la Braderie. Seules, les associations locales sont autorisées à tenir un stand.

• **Cirques :** les représentations sont autorisées une fois par an et par cirque.

Le compte rendu est approuvé par 23 voix pour, 4 abstentions.

• **Jumelage "Brignais-Hirschberg".** Lecture par M. le Maire du texte officiel relatif au jumelage des deux villes, texte identique devant être approuvé par les deux Municipalités.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le texte présenté.

Cérémonies du Jumelage à Hirschberg : 28-29 juin.

Cérémonies du Jumelage à Brignais : 18-19 octobre.

• **Programme d'assainissement 1986. Première tranche. Maîtrise d'œuvre D.D.E.** Pour assurer la conception et la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement boulevard des Sports et boulevard des Ecuireuls, dans le cadre du programme 1986. Le coût des travaux s'élève à 350.000 Francs.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte.

• **Programme voirie 1985. Modifications.** Certains des travaux prévus ne

pouvant être réalisés, il est proposé de les remplacer par des travaux nécessités par les dernières intempéries aux endroits suivants :

- chemin de la Fonderie (propriété YVET)
 - pont rue du Moulin
 - rue des Rouliers
 - Pont Vieux et rue du Bief
 - placette Mairie (trottoir en enrobé rouge)
 - chemin de la levée.
- Adoption à l'unanimité.

• **Immeuble Besson - Marché de travaux.** A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le choix des entreprises.

• **Bureau de Poste. Aménagement des nouveaux locaux. Dossier d'appel d'offres.** A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en place d'une procédure d'appel d'offres restreint et autorise M. le Maire à signer les marchés s'y rapportant.

• **Bureau de Poste. Assurance dommage-ouvrage. Demande de dérogation.** Par 26 voix pour, 1 abstention, le Conseil Municipal, étant donné l'opportunité d'une telle garantie, décide de ne pas suivre cette proposition et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour entreprendre la consultation en vue de la souscription d'une assurance "dommage-ouvrage".

• **Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon. Décision de la Commune quant à l'extension de la mission du Syndicat. Clé de répartition.** A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette nouvelle clé de répartition des dépenses du Syndicat pour ses nouvelles compétences.

• **Piscine Municipale d'été. Mise en conformité. Première tranche de travaux.** A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le choix du Cabinet spécialisé J.P.C. et autorise M. le Maire à signer les marchés.

• **Acquisition RIVERA.** A l'unanimité, le Conseil Municipal vote l'acquisition de cette parcelle.

• **Etablissement des listes préparatoires à la liste annuelle du Jury d'Assises 1987.** Comme chaque année, il a été procédé au tirage au sort des personnes devant constituer la liste annuelle du Jury d'Assises. Nombre de jurés pour la commune : 24.



3, place Joffre
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 78 56 44 45

LE + D'UN CONSTRUCTEUR ARTISANAL

MYOSOTIS



Standing
Efficacité
Délais
Compétence

LE MEILLEUR RAPPORT
QUALITÉ-PRIX

Nous avons aussi le terrain qu'il vous faut.
Consultez-nous, notre fichier est à votre disposition.

S.A. CHARROIN BOIS-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BRICOLAGE

ce sigle →
est votre garantie !



FÉDÉRATION NATIONALE
DES NÉGOCIANTS EN
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- de qualité des matériaux vendus
- de conseils de professionnels
- de stocks

12, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS - Tél. 78 05 13 11

FINANCES ET BUDGET.

Acte primordial de la vie communale, le budget est dans sa préparation comme dans le suivi quotidien de son exécution, un **acte de gestion**.

C'est l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit les recettes et autorise les dépenses d'un exercice.

Prévisionnel, financier et comptable, voté en séance publique, il présente plusieurs caractères :

- unique (il n'y a qu'une prévision budgétaire)
- politique globale (il traduit les décisions et choix des élus pour toutes les activités à incidence financière de la gestion communale)

juridique (il autorise le Maire à réaliser les opérations fixées, à engager les dépenses dans la limite des crédits votés, et à provoquer la perception des recettes.

Il doit, par ailleurs, respecter les règles définies par la Loi de Finances et le Règlement (établi par la Direction de la Comptabilité publique, la Direction Générale des collectivités locales).

A ce titre, la Loi de Finances pour 1986 prévoit un montant des concours financiers de l'Etat estimé à 105.274 millions de Francs (augmentation de 5,91 %). A l'intérieur de cette enveloppe, l'évolution qui est prévue est de :

- + 5,49 % pour les aides au fonctionnement (82.682 millions de Francs)
- + 7,43 % pour les subventions d'équipement (y compris le Fonds de Compensation de la TVA qui passe à 22.592 millions de Francs).

L'élaboration budgétaire est le fait de deux étapes principales :

- le budget primitif : il indique les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exploitation et les investissements de l'année,
- le budget supplémentaire : - qui, en cours d'exercice, prend en compte les résultats du dernier exercice clos retracé dans le compte administratif, - ajuste les prévisions du budget primitif.

limitation de l'évolution des prélèvements fiscaux dans une proportion proche de l'inflation,

équilibre du budget réalisé avec un produit fiscal obtenu **par simple reconduction en 1986 des taux de 1985 des quatre taxes locales**. L'obtention d'un produit fiscal d'un montant de 14.585.129 F représente une progression de 7,42 % par rapport à celui de 1985.

La progression de la pression fiscale

Le budget primitif 1986 de Brignais

Le budget primitif 1986 a été arrêté aux chiffres suivants :

OPÉRATIONS	Budget Primitif de 1985	Budget Primitif de 1986	Progression 86/85 en %
Recettes de fonctionnement	26.222.038,13	27.957.825,00	+ 6,62
Recettes d'investissement	8.826.766,68	6.192.268,00	- 29,00
Dépenses de fonctionnement	22.693.970,07	25.312.910,44	+ 11,00
Dépenses d'investissement	12.354.834,74	8.837.182,56	- 28,00

Il s'inscrit dans le cadre des orientations suivantes :

- réduction du volume des investissements en matière de travaux (Hôtel de Ville terminé),

sera donc de 5,2 % soit un taux très faiblement supérieur à celui de l'inflation (étant entendu qu'il est appliqué un coefficient déflateur de 0,974 aux bases d'impositions notifiées).

Evolution des impôts locaux de 1984 à 1986

TAXES	1984			1985			1986		
	Taux votés par le Conseil Municipal %	Variation des recettes Loi de Finances %	Décision du Conseil Municipal %	Taux votés par le Conseil Municipal %	Variation des recettes Loi de Finances %	Décision du Conseil Municipal %	Taux votés par le Conseil Municipal %	Variation des recettes Loi de Finances %	Décision du Conseil Municipal %
Habitation (TH)	7,5	12	12	7,31	8	7,80	7,31	5,19	5,19
Foncier Bâti (FB)	16,00	12	12	15,60	8	7,60	15,60	5,19	5,19
Foncier Non Bâti (FNB)	47,30	8	8	46,11	8	5,28	46,11	5,19	5,19
Professionnelle (TP)	15,25	10	10	14,87	6	3,35	14,87	3,24	3,24
		(bâtiments)	(bâtiments)		(bâtiments)	(bâtiments)		(bâtiments)	(bâtiments)

N.B. - Inflation : 1984 (9,3 %) - 1985 (6,7 %) - 1986 (4,7 %)

1. Les recettes de fonctionnement

Les dispositions définitives relatives à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ont fait l'objet d'un texte de loi

voté par le Parlement le 29 novembre 1985. Le montant de la DGF représente 27,42 % de nos recettes de fonctionne-

ment. La nouvelle Dotation Globale de Fonctionnement se compose d'un "tronc commun" calculé selon trois dotations :

1. Une dotation de base dont l'élément principal de référence est "la population" = 669.529 F.

2. Une dotation de péréquation qui tend à compenser l'inégalité des ressources fiscales mesurée à partir du potentiel fiscal et de l'effort fiscal de la commune, d'une part, du revenu imposable par habitant, d'autre part = 505.208 F.

3. Une dotation de compensation entièrement nouvelle, qui tient compte des charges de la commune à travers trois critères :

- le nombre d'enfants scolarisés

• la longueur de la voirie

• le nombre de logements sociaux = 463.178 F

Le montant de la dotation 1986 au titre du tronc commun est de 118.813 F soit 5,41 % par rapport à 1985 (sans la dotation spéciale pour les instituteurs) sachant qu'au niveau national, elle s'accroît en moyenne de 4,68 %.

Par ailleurs, la dotation instituteurs séparée de la DGF s'élève à 513.912 F. D'autre part, nous avons bénéficié en 1985 d'une dotation de 487.544 F au titre du Fonds national de péréquation de la

Taxe Professionnelle.

L'harmonisation des critères d'éligibilité à ce fonds avec ceux régissant la DGF, ne garantit à la commune qu'une ressource de 627.984 F, soit une plus-value de 28 %.

Enfin, la politique nationale d'encaissement des prix limite nos ressources d'exploitations et nos ressources domaniales, et ne se traduit par une hausse globale de nos produits d'exploitation et domaniaux que de 7 %.

Recettes de fonctionnement

Le tableau ci-après récapitule les **recettes de fonctionnement** (fiscalité comprise)

	1984 23.897.797 F	1985 26.222.038 F	1986 27.957.825 F
CONTRIBUTIONS DIRECTES 58,18 %		CONTRIBUTIONS DIRECTES 60,52 %	CONTRIBUTIONS DIRECTES 60,51 %
D.G.F. 28,72 %		D.G.F. 27,42 %	D.G.F. 27,52 %
Produits d'exploitation 7,97 %		Produits d'exploitation 7,27 %	Produits d'exploitation 6,90 %
Impôts ind. 2,71 %		Impôt ind. 2,88 %	Impôts ind. 2,76 %
Produits domaniaux 1,64 %		1,19 %	1,51 %
Subventions 0,83 %		0,58 %	0,75 %
Produits financiers 0,05 %		0,14 %	0,05 %

L'ensemble des recettes de fonctionnement produit fiscal compris, passe de 26.222.038 F à 27.957.825 F, soit + 6,62 %.

Pour prévoir la hausse des dépenses de fonctionnement, plusieurs dispositions ont été adoptées :

- limiter à 8,8 % l'accroissement des charges de personnel et des indemnités diverses allouées aux instituteurs
- compte tenu des coûts, freiner nos besoins en énergie.

Cependant, certaines charges d'exploitation courantes, obligatoires, sont incompressibles et laissent peu de marge de manœuvre :

- + 6,12 % du contingent pour les dépenses d'aide sociale
- + 4,49 % du contingent pour le service incendie.



AGENCE
CITROËN

Garage C. Balleydier

MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ

CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

Tél. 78 05 17 33

21, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

Dépenses de fonctionnement

2. Les dépenses de fonctionnement

L'ensemble des charges de fonctionnement, y compris le remboursement du capital de la dette, se présente de la façon suivante :

A. LES CHARGES DE STRUCTURE (frais de personnel, travaux et services extérieurs, frais de gestion générale) s'accroissent de 15,8 %.

Ce sont :

- **"Frais de personnel"** et **"indemnités diverses"** allouées aux instituteurs (indemnités de logement et études surveillées).

Cette dépense se monte pour 1986 à 9.813.020 F

En conséquence, les charges de personnel augmentent globalement de 8,8 %. Il faut tenir compte d'un certain nombre d'éléments : création d'un poste, la participation obligatoire au centre de gestion, la cotisation à la MUTEX, le rappel du supplément familial de traitement, le rattrapage des salaires.

- **Travaux et services extérieurs**

4.090.000 F

Ces dépenses pour 15,92 % sont constituées par des dépenses d'énergie et pour 20 % par des frais d'assurances.

- **Frais de gestion générale**

1.036.100 F

Ce poste qui regroupe des dépenses telles que téléphone, travaux d'impression, reprographie, documentation, affranchissements, fêtes et cérémonies, augmente de façon significative. (+ 35 %).

B. LES CHARGES FINANCIÈRES : intérêt de la dette, divers contingents constitués par :

- **l'annuité de la dette :** 5.155.230,71 F qui augmente de 12 % par rapport à

1984 23.897.797 F	1985 26.222.038 F	1986 27.957.825 F
PERSONNEL 34,62 %	PERSONNEL 34,37 %	PERSONNEL 35,10 %
PRÉLÈVEMENT 11,82 %	PRÉLÈVEMENT 13,45 %	PRÉLÈVEMENT 9,46 %
FRAIS FINANCIERS 17,46 %	FRAIS FINANCIERS 15,77 %	FRAIS FINANCIERS 16,78 %
Denrées fourn. 3,82 %	Denrées fourn. 3,37 %	Denrées fourn. 2,64 %
Travaux et services extérieurs 11,16 %	Travaux et services extérieurs 11,87 %	Travaux et services extérieurs 14,63 %
Aide sociale, charges intercommunales 10,87 %	Aide sociale, charges intercommunales 10,85 %	Aide sociale, charges intercommunales 10,84 %
Allocations, subventions 6,93 %	Allocations, subventions 7,40 %	Allocations subventions 6,84 %
	Gestion Gle 2,92 %	Gestion Gle 3,71 %

1985. Il convient cependant de rester vigilant quant au recours à l'emprunt et de respecter un autofinancement nécessaire pour sauvegarder l'autonomie financière de la commune.

- **participations et contingents :** l'ensemble de ces charges obligatoires ne laisse aucune marge de manœuvre. La participation de la commune :
 - aux dépenses d'aide sociale enregistre une progression de 6,12 %
 - aux contingents pour service incendie 4,49 %.

La mise en place des centres de gestion des personnels territoriaux représente un nouveau versement obligatoire + 116.000 F

C. ALLOCATIONS - SUBVENTIONS

Un effort a été réalisé pour contenir dans des limites convenables la progression de ces charges (- 1,3 %) tout en permettant aux associations locales et centres scolaires de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions (exemple : ouverture de la Maison des Associations, rue de la Giraudière).

Un certain nombre de ces dépenses (subventions d'équilibre du BAS, au Foyer Résidence de personnes âgées) sont maîtrisées bien que la réglementation en vigueur ne permette pas de faire participer davantage l'usager au financement du prix de journée.

Dépenses d'investissement

3. Les dépenses d'investissement

Le volume des crédits d'investissements passe de 12.354.834,74 F à 8.837.182,56 F (- 28 %).

Comme l'a démontré l'analyse financière triennale, (voir précédentes commissions de finances), il s'agit, après avoir réalisé en 1984-85 un équipement lourd (acquisition de la propriété De

Mijolla et réalisation de l'Hôtel de Ville) de faire une pause au niveau des investissements lourds.

L'ensemble de ces dépenses est couvert de la façon suivante

- Recettes propres de la section	4.192.268,0
- Prélèvements	1.990.339,11
- Autofinancement	654.575,45
- Emprunts	2.000.000,00

réparties entre :

- Subventions (Département et Région)	1.839.468,00
- Divers (Branchements)	40.000,00
- Participation des P.T.T.	350.000,00
- Avance Départementale (piscine)	72.000,00
• De la dotation globale d'équipement	701.000,00
• De la taxe locale d'équipement	450.000,00

1984
11.164.712 F

Voirie Assainissement 15,40 %
Acq. foncières 4,48 %
Remboursement d'emprunts 13,84 %
Equipements sportifs 5,30 %
Aménagement Contrat de quartier 56,23 %
Acquis. mat. mob. outillage 0,70 %
Trx bât. 3,58 %
Economies énergie 0,47 %

1985
12.354.834 F

Voirie Assainissement 29,02 %
Acq. foncières 8,26 %
Remboursement d'emprunts 14 %
Equip. 2,43 %
Nouvelle Mairie Centre Ville 31,43 %
Acq. mat. mob. outillage 8,34 %
Trx bât. 4,9 %
Economies énergie 1,62 %

1986
8.837.182 F

Voirie Assainissement 22,41 %
Acquisitions foncières 10,85 %
Remb. emprunts 22,52 %
Nlle Mairie Centre Ville 10,18 %
Acq. mat. mob. outillage 7,81 %
Trx bât. 24,65 %
Equipement sportif 1,58 %

Recettes d'investissement

1984
11.164.712 F

EMPRUNTS 36,73 %
Autofinancement 25,29 %
Subventions 20,21 %
T.V.A. 8,19 %
D.G.E. 4,12 %
Divers 1,43 %
T.L.E. 4,03 %

1985
12.354.834 F

EMPRUNTS 44,52 %
Autofinancement 28,56 %
Subventions 12,23 %
T.V.A. 7,37 %
D.G.E. 4,36 %
Divers 0,45 %
T.L.E. 2,51 %

1986
8.837.172 F

EMPRUNTS 23,45 %
Autofinancement 29,60 %
Subventions 21,15 %
T.V.A. 8,37 %
D.G.E. 7,93 %
PTT 3,96 %
Divers 0,45 %
T.L.E. 5,09 %

4. Les recettes d'investissement

Les recettes propres de la section d'investissement sont composées :

- Du Fonds de compensation de TVA soit 739.800,00 contre 983.655,00 en 1985 (- 25 %). Un décret du 26 décembre 1985 modifie les modalités de répartition des ressources du Fonds de compensation de TVA. Pour 1986 seront exclus de la base de compensation les achats de terrains. Cette dotation compense au taux de 15,682 % la TVA payée par la Commune sur ses dépenses directes d'investissement.

- Des subventions et participations 2.301.468,00

L'autofinancement net de 654.575,45 F limite le recours à l'emprunt dont l'enveloppe stricte nécessaire à l'équilibre budgétaire de la section d'investissement est évaluée à 2 millions de Francs.

commentaires

INTÉRÊTS ET ANNUITÉS

Notre commune a une évolution de population importante, l'une des plus fortes du département. De ce fait, nous devons faire face à des dépenses d'équipement lourdes dans tous les domaines, dépenses ayant entraîné des emprunts importants récents.

De ce fait, notre état donne les mêmes caractéristiques et n'a pas vu en corrélation s'éteindre les financements antérieurs.

PERSONNEL

La Municipalité s'est toujours attachée à maintenir l'ensemble des frais de fonctionnement à des niveaux raisonnables.

Ceci lui permet de préserver les possibilités d'auto-financement de la Commune, les frais de personnel en sont la majeure partie. Il est donc normal que nous y portions toute notre attention.

Cette démarche se poursuit, des études de rationalisation sont en cours et devraient déboucher dans le courant des prochains exercices.

FRAIS DE GESTION

Ce ratio est pour nous très favorable. Nous récoltons les fruits de notre gestion rigoureuse.

TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'ensemble de ces dépenses est difficile à maîtriser. En effet, la plus grosse partie est constituée par les dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité). Nous vous avons, dans les précédents bulletins, fait part de notre volonté de maîtriser au plus juste et nous pourrions dire, malgré une extension importante des

locaux municipaux (nouvelle mairie, vieux moulin, maison Besson) que leur évolution a été maintenue dans des proportions tout à fait raisonnables.

POSTE TRANSFERT

Il s'agit sous ce vocable de dépenses d'allocations et subventions diverses

(contingent incendie, contingent aide sociale...) qui nous sont fixées par des instances extérieures. En conséquence, la Municipalité n'a pratiquement aucune possibilité d'intervention sur leur évolution.

M. THIERS, G. BERTICAT, P. GONIN

Subventions aux associations

Association Municipale des Cheveux Blancs	20.000 F
Amicale du Personnel Communal	41.000 F
Harmonie Municipale	12.000 F
Ecole de Musique	241.500 F
Espérance et Vaillantes	31.500 F
+ Subvention exceptionnelle pour organisation Concours International de Batterie Fanfare	50.000 F
Batterie Fanfare	12.000 F
Association Sportive de Brignais	35.000 F
Amicale Laïque	10.500 F
Fédération des Guides et Scouts d'Europe	3.800 F
5 ^e Société Mutualiste	500 F
Les Amis de la Bibliothèque	2.500 F
Le Club de la Bonne Humeur	3.500 F
Maison des Jeunes	80.000 F
A.D.I.A.F.	1.500 F
A.D.A.P.E.I.	1.500 F
Comité des Fêtes	20.350 F
Amis du Lundi	1.000 F
Association Familiale	3.500 F
La Gymnastique Volontaire	800 F
Comité du Jumelage	30.000 F
S.P.A.	1.600 F
Centre Social et Socio-Culturel	247.400 F
Fédération Française des Secouristes Croix Blanche	1.000 F
Association des Veuves Civiles	400 F
Association des Amis des Personnes Agées Hôpital J. Courmont, Ste-Eugénie	1.000 F
	853.850 F
Il convient d'ajouter à cette liste la somme versée à l'Amicale du Personnel comme prime de fin d'année	480.000 F

Ratios de structure 1985

(d'après les budgets primitifs et sans compter les prélèvements)

Importance relative des dépenses et des recettes dans le budget

Communes de	Frais de Personnel	Intérêts versés	Transferts	Frais de gestion	Travaux et services ext.	Annuité de la dette	Produit contrib. dir.	Epargne brute
5.000 à 9.999 h.	40,45 %	12,83 %	18,84 %	3,99 %	12,18 %	18,90 %	47,09 %	8,10 %
10.000 à 19.999 h.	44,91 %	12,70 %	17,45 %	3,31 %	11,42 %	18,37 %	49,88 %	6,42 %
Commune de BRIGNAIS	39,71 % (1)	17,97 % (2)	21,08 %	3,38 %	13,72 %	19,84 %	60,52 % (3)	13,45 %
Moyenne nationale	40,79 %	11,93 %	21,17 %	3,96 %	11,97 %	17,73 %	46,20 %	8,24 %

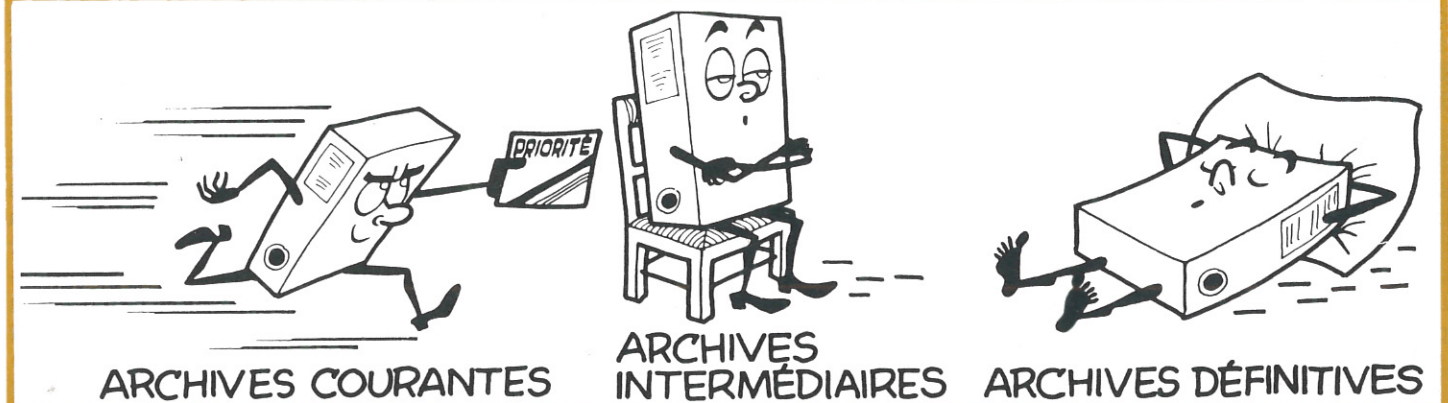
(1) Dont 2,98 % pour le personnel enseignant.

(2) Dont 5,31 % de services concédés (O.M.)

(3) Dont 51,74 % de contributions directes.

2,00 % d'attributions pour les T.P. (salaires et investissement seulement, péréquation au B.S.)
6,78 % de subvention fiscale.

LES ARCHIVES de quoi parle-t-on ?



ARCHIVES... Immédiatement une image vous vient à l'esprit : sans doute celle de tas de papiers poussiéreux relégués au fond d'une cave ou d'un grenier et dont on se débarrasse lorsque les locaux sont vraiment trop encombrés.

Or, la réalité est bien différente et ce mot devrait cesser de signifier "antiques grimoires" puisqu'un document prend la qualité d'archives du jour de sa création. D'autre part, les nouvelles techniques de diffusion ont élargi la notion d'archives : aux documents manuscrits ou imprimés, il faut ajouter les archives cinématographiques, photographiques, sonores et plus récemment encore, le microfilm, simple photographie de document manuscrit ou imprimé.

Pour ma part, je n'ai eu à traiter que des documents écrits. Lorsque je suis arrivée, j'ai été confrontée à deux types de dossiers : certains n'étaient constitués que de feuilles volantes entassées dans des cartons baptisés "divers", intitulé promettant les découvertes les plus inattendues ! D'autres avaient déjà été mis en cartons d'archives par les services communaux et mon travail en a été simplifié.



Les archives sont la mémoire et l'expérience de l'Administration ; elles sont la condition d'une gestion efficace.



L'appréhension est grande chez les responsables de tout niveau, même s'ils en reconnaissent le bien-fondé, de se voir dessaisir de la maîtrise de leurs dossiers...



Mon travail a consisté en une **analyse** de chaque dossier, une **élimination et un tri** des pièces sans intérêt de façon à mieux conserver ce qui doit l'être, pour aboutir enfin au **classement** proprement dit et à la **cotation** des articles de manière à permettre une consultation plus aisée des documents grâce à l'utilisation d'un inventaire imprimé.

La commune possède peu d'archives anciennes, antérieures à la Révolution : dans la série Etat-Civil, citons la très belle collection reliée de registres paroissiaux conservés depuis 1625 et auxquels succèdent les registres d'Etat-Civil à partir de la Révolution. Ils sont à la disposition du public, amateur d'histoire, dans le

bureau d'accueil au rez-de-chaussée de la Mairie.

De la période révolutionnaire, nous possédons, en outre, des registres de lettres patentes du Roi et d'enregistrement des lois et décrets de la Convention, ainsi que deux registres de délibérations paroissiales de 1791 à 1793, auxquels se substituent les registres de délibérations municipales, conservés depuis 1793 sans interruption.

Hormis cela, la commune garde quelques documents du XIX^e siècle, mais sans qu'ils soient d'un grand intérêt historique.

Notons encore l'existence des recensements de population de 1896 à 1982.

Le reste des archives concerne la période contemporaine et est axé principalement sur l'urbanisme, la construction d'édifices communaux et privés, ainsi que sur les problèmes de voirie et d'assainissement, c'est-à-dire des dossiers techniques dont il importe qu'ils soient classés rigoureusement, de manière à être exploitables.

La fonction archivage est une réalité qui n'a pas été suffisamment mise en lumière jusqu'à présent, mais qui devra être prise de plus en plus en compte car "les Archives sont la mémoire de l'administration et la condition d'une gestion efficace". **ANNE-MARIE GRANJON**

Bonjour les nouveaux !

Une nouvelle tradition est en train de naître à Brignais : l'accueil des Brignairots nouvellement installés dans la commune, par la Municipalité. Ainsi, cette année, c'est le vendredi 30 mai 1986 que M. le Maire et les élus municipaux recevaient les nouveaux habitants de Brignais.

Ils étaient plus d'une centaine à répondre à cette invitation et c'est dans une ambiance sympathique qu'ils purent faire connaissance avec le nouvel Hôtel de Ville par une visite des locaux.

M. le Maire leur présenta ensuite les élus ainsi que le personnel présents.

Après une description rapide de la commune et de son avenir, un dialogue direct s'établit entre les invités et leurs hôtes autour d'un verre de l'amitié.

Cette manifestation permet de rappeler que l'Hôtel de Ville est la maison de tous et que le Maire et son Conseil Municipal ainsi que le personnel communal sont là, à la disposition de tous les Brignairots, à leur écoute.

H.S.

le 6-6-1986



Les dossiers d'archives sont entassés dans les sous-sols ou les combles. On s'en débarrasse à l'occasion d'un déménagement.

La fonction "archives" ne peut être réduite à l'exécution, tous les dix ou quinze ans, d'une "opération-balai". Il faut envoyer au service des archives des dossiers en bon état...

La pièce isolée n'a pas de sens du point de vue des archives...

Le format des listages exige des précautions particulières...

L'archivage automatique : le dossier vient se positionner devant l'employé(e)...

Bienvenue aux animateurs !

Une antenne de l'association "Les Amis Jeudi Dimanche" est implantée sur notre commune depuis le 20 mai.

Grâce à l'appui financier du Conseil

Général et à la convention qui le lie aux Services Départementaux, ce service de Prévention peut désormais agir sur Brignais et apporter à certains une aide

morale, un soutien matériel.

Souhaitons donc la bienvenue aux deux animateurs en place, Mme KSA-VRELOF et M. DESNOYERS. M.A.L.



E.T.S.
ÉQUIPEMENTS
THERMIQUES ET
SANITAIRES

Chauffage central / Plomberie / Sanitaire / Zinguerie / Toitures

2, place de la Mutualité - 69230 ST-GENIS-LAVAL

Tél. 78 56 18 27

Pierre RITTRE, 15, rue de la Giraudière, BRIGNAIS
Gilles NOËL, 24, rue de Verdun, 69530 BRIGNAIS



meubles anciens

éric claër
ébéniste

tél. 78.05.11.97

10, rue général-de-gaulle
69530 BRIGNAIS

SECOBAT, société d'ingénierie du bâtiment, un partenaire expérimenté qui sera votre allié, de la conception à la remise des clés :

- Industrie
- Surfaces commerciales
- Hôtellerie
- Restauration
- Equipements collectifs
- Bureaux
- Aménagement du territoire, etc...



L'INGENIERIE DU BATIMENT

Siège social

Chemin Rural 29
69440 TALUYERS
Tél. 78 48 25 23

Agence

21, cours P.-Puget
13006 MARSEILLE
Tél. 91 37 25 09
Télex 430.886

**LOCATION CAMION BENNE
ET CAMION GRUE**

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
MAÇONNERIE**

**SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTION
ET
TERRASSEMENT
"S.C.T."**

**"Le Bonneton" - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 21 64**

Location engins à chenille et pneus



CLAUGER R.A.

P. MINSSIEUX

**FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
CONDITIONNEMENT D'AIR
POMPE A CHALEUR**

*CONSTRUCTION - INSTALLATION
SERVICE APRÈS-VENTE*

Z.I. Les Vallières - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 14 44

Télex : 340-433 F

**A BRIGNAIS
MON POISSON**



CORDIAL

90, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

78 05 21 78

Un Conseil Municipal bien particulier

Conseil Municipal exceptionnel en ce vendredi 9 mai !... D'ailleurs, il a lieu un matin et ces Conseillers-là sont bien jeunes !...

Convoqués officiellement, ce sont les élèves du CM2 de M. PAYROU (école Simondon) qui discutent, sous la présidence de M. le Maire de Brignais, de l'ordre du jour.

Ordre du jour par ailleurs très chargé et qui nécessitera une seconde réunion...

Les rapporteurs ont présenté leurs sujets, préparés au préalable en groupes de travail :

- L'environnement à Brignais : il est décidé à l'unanimité que des benues seront mises à la disposition des habitants.

- Création d'une aire de jeu, d'un jardin public. L'opportunité de créer un parc de jeux en centre ville est remise en cause en raison de l'existence d'espaces verts importants sur la commune.

- Economies d'énergie dans les locaux communaux : la bonne volonté de chacun peut certainement favoriser la réalisation d'économies d'énergie ; il s'agirait simplement de bien fermer les fenêtres et les portes en sortant de ces locaux, éteindre le chauffage. Encore une fois, l'affaire de tous !...



- Sécurité à la sortie de l'école Simondon ; les enfants se sentent très concernés par cette question et tombent d'accord sur une des solutions. Eduquons les parents ! Qu'ils soient vigilants... et surtout moins pressés !...

- Sécurité incendie : la construction d'une caserne de pompiers est un sujet brûlant !... Y gagnerait-on vraiment quant aux délais d'intervention ? A l'unanimité, il est décidé de reporter la question de quelques mois afin de permettre aux Services Techniques d'établir un dossier d'études précis sur le sujet.

- Création d'une salle de cinéma à Brignais : les "Conseillers" décident de rester ouverts à des propositions extérieures et que cette question sera à étudier

avec soin si une demande est faite à l'avenir.

- Couverture de la piscine municipale : M. le Maire est chargé par son Conseil Municipal d'un jour, de contacter les Maires des communes avoisinantes afin qu'ils se prononcent sur l'opportunité de la création d'une piscine intercommunale ou la couverture de la piscine existante.

Après avoir exploité un ordre du jour aussi copieux, notons tout de même que, contrairement à l'accoutumée, ce Conseil Municipal s'est terminé après deux heures de discussions intenses par un "apéritif" offert à ces Conseillers Municipaux d'un jour !

M.A.L.
le 3-6-1986

Ces deux panneaux décorent les murs extérieurs de l'école maternelle Jean Moulin.

Ils ont été réalisés par des enfants de grande section, aidés par ceux du CM1 de Mme LABROSSE.

Tout au long de l'année scolaire, les grands et les petits ont travaillé sur les mêmes thèmes, ont appris à peindre ensemble. Quand les petits ont eu choisi le thème des panneaux, fait leur peinture sur petit format, ce sont les grands du CM1 qui les ont aidés à agrandir leurs dessins. En ce qui concerne la réalisation des grands panneaux 2 m sur 1,20 m, les petits ont peint les grandes surfaces et les grands ont réalisé les détails, le travail minutieux des visages, des fleurs, des oiseaux.

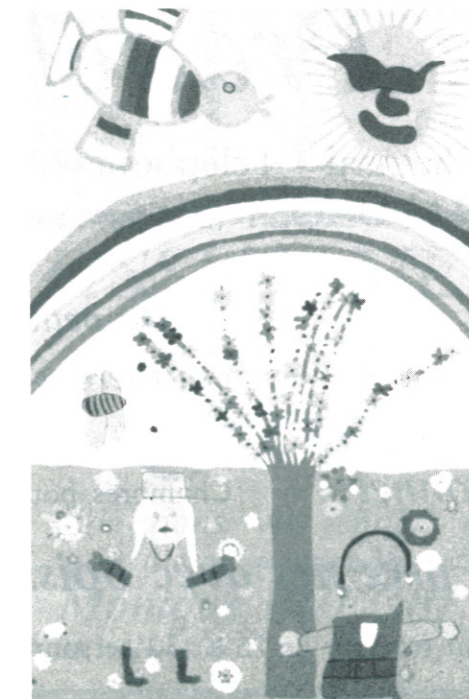
Ce furent des moments enrichissants, très dynamiques pour tous. Ils ont créé des liens entre petits et grands.

Seul, le travail en équipe a permis la réalisation de ces panneaux.

Parents et amis, venez admirer ces œuvres d'art dans la cour de l'école !

Bravo à tous ces enfants qui ont su embellir leur école. Mme JACQUET

Le printemps et l'automne à la maternelle Jean Moulin



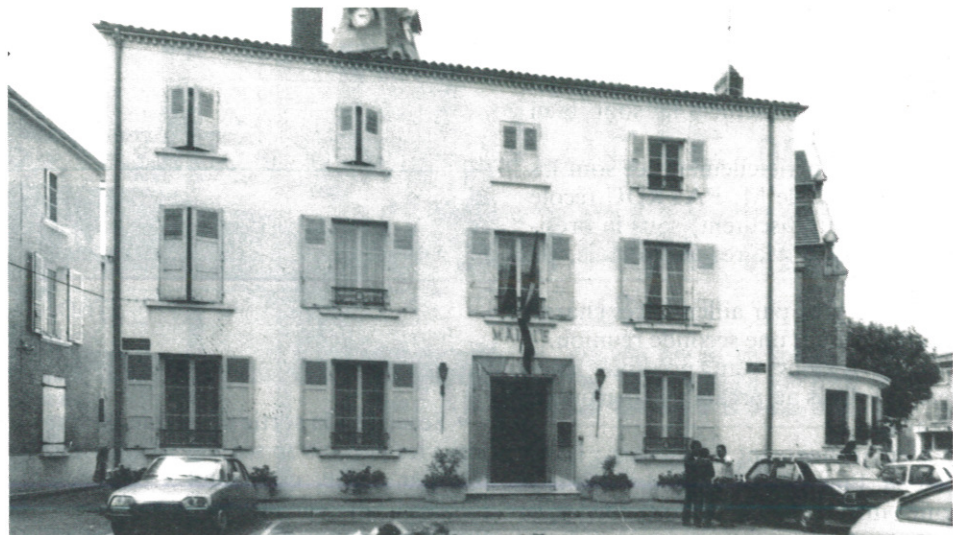
LA NOUVELLE POSTE :

où en est-on ?

Depuis le bulletin municipal de mars 1986, les services municipaux, en relation avec les services techniques de la Direction Départementale des Postes, ont arrêté définitivement le programme de travaux ainsi que le dossier d'appels d'offres.

Le programme concerne donc le réaménagement de l'ancien bâtiment de Mairie place Gamboni, le rez-de-chaussée étant réservé aux surfaces d'accueil du public pour 212 m², le premier étage étant réservé à la salle de tri, et de locaux "personnel" pour une surface de 150 m², le deuxième étage étant réservé aux locaux d'archives et à un logement de fonction pour le receveur municipal pour une surface utile de 136 m², soit une surface totale de 498 m².

Le programme de travaux, outre le recloisonnement, les travaux de mise en conformité et de propreté, concerne ou comprend la création d'une rampe handicapés physiques pour l'accessibilité de ce bâtiment, la création sur trois niveaux d'une desserte par monte-charge, création d'un accès indispensable au logement de fonction, étant entendu que



l'aspect originel du bâtiment après ravalement devrait rester identique à l'exception de la création d'un fenestron et de la modification de quatre fenêtres arrières.

La consultation auprès des entreprises s'est terminée le 2 juin 1986 et les différentes entreprises choisies dans le courant de la première quinzaine de ce même

mois après réunion, analyse de la commission d'appels d'offres, ainsi les travaux devraient pouvoir commencer dès la fin du mois de juin, début du mois de juillet et le planning de réalisation qui courait jusqu'au mois de février 87 au plus tard devrait ainsi pouvoir être tenu. D.M.T.

Où en est le local des Pérouses ?

La Municipalité a acquis en début d'année l'ex-local Genty-Cathiard situé près de la Résidence des Pérouses, rue Paul Bovier-Lapierre. Il s'agit d'une parcelle de 1.205 m² comportant deux corps de bâtiments de 86 et 200 m².

Après de longues négociations, cette acquisition s'est effectuée au prix de 504.000 F duquel il faut déduire une subvention de 150.000 F obtenue du Conseil Général, et la T.V.A. récupérable

dans deux ans.

La Municipalité, la nouvelle association "Vivre aux Pérouses" et l'OPAC se sont associés afin de réaliser une enquête de quartier destinée à cerner les besoins des habitants.

Compte tenu des réponses obtenues et des objectifs que nous nous étions fixés, il s'avère souhaitable d'affecter la salle de 86m² aux jeunes du quartier.

La grande salle (200 m²), quant à elle,

pourrait être mise à disposition des habitants des Pérouses mais serait également ouverte aux habitants des divers quartiers de Brignais pour des fêtes familiales, et à toutes les associations intéressées, sur la base d'un planning établi au préalable.

L'étude des travaux est en cours. Ceux-ci devraient débiter à l'automne.

Souhaitons que ces nouveaux locaux mis à disposition des Brignairots soient bien utilisés et respectés par tous.

M.A.L.

Un Centre Médico-Social rénové...

Après quelques contacts avec les responsables locaux de la DDASS, il fut aisé de constater les conditions délicates de travail de l'équipe du Centre Médico-Social de Brignais.

Locaux exigus par rapport au fonctionnement, peu adaptés, et surtout vétustes de ce CMS contigu au groupe scolaire C. Fournion.

En début d'année, ces contacts ont

permis aux six travailleurs sociaux en place, de demander à la Municipalité une opération de réfection et la possibilité d'aménager différemment leur lieu de travail.

Aussitôt cette demande fut prise en compte et après constat sur les lieux, planifiée par les Services Techniques de la Ville.

De plus, en fonction des fermetures de

classes prévues pour la rentrée prochaine, un appartement de 59m² situé au 1^{er} étage du bâtiment sera affecté au CMS.

Dans les plus brefs délais, les Brignairots bénéficieront donc d'un accueil qualifié dans des locaux enfin rénovés...

M.A.L.

La maison Jandaureck affectée au Secours Catholique

Depuis plusieurs années, le Secours Catholique a une action efficace sur Brignais, que ce soit au cours de ses permanences ou lors de ses braderies. Jusqu'à ce jour, il ne disposait que d'un petit local situé impasse Robert.

Ses besoins allant croissant, une

demande a été faite auprès de la Municipalité qui a décidé d'affecter la Maison Jandaureck, située impasse Lavielle, face à la Mairie, à cette association.

Le Secours Catholique pourra ainsi stocker dans de meilleures conditions les vêtements qui lui sont confiés et mieux

accueillir tous ceux qui s'adressent à ses bénévoles.

Quelques travaux doivent encore être réalisés mais dans le courant de l'été ce local sera mis à la disposition de cette association.

M.A.L. - C.V.D.B.

HOTEL  RESTAURANT

« Le Pradel »

22, rue René-Chapard - Téléphone 78 45 20 11
69630 CHAPONOST (à 12 km de Lyon)

- Repas d'affaires
- Petit repas en famille
- Autour d'un buffet
- Grand repas traditionnel

*Du petit au grand budget,
nous serons là pour vous conseiller*

Chambres pour pension et demi-pension

Les lunchs sont à prix net avec boisson à volonté

Nos salles peuvent recevoir de 20 à 130 personnes assises

Fromagerie et produits naturels du Garon

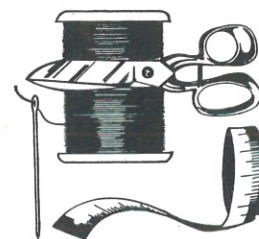
54, rue Général-de-Gaulle - Tél. 78 05 03 06

Pain complet biologique - Charcuterie - Fromage
Epicerie - Plateaux de fromages sur commande

VOITURE - ÉLECTRO-MÉNAGER
MICRO-ORDINATEUR - HI-FI

PRETS DU CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL DU SUD-EST

COUTURE, TISSUS, MERCERIE



Farandole

*vous aide dans vos choix, exécution de vos travaux
(Coupe, essayages, boutonniers, finitions, etc...)*

Monique BURGEL

3, rue Colonel-Guillot - 69530 BRIGNAIS

☎ 72 31 60 26

Pour l'aménagement du centre ville : le Projet de Quartier

Brignairots qui êtes propriétaires dans le centre ceci vous concerne particulièrement !

L'extension importante de l'urbanisation périphérique en secteur individuel de Brignais, due à l'énorme apport migratoire des années 60-70 (la population a presque triplé en une vingtaine d'années) amène la Municipalité à commander des études en vue d'une reconquête du centre ancien.

- Plan de référence BETERALP en

1980 : constat détaillé de la situation du centre élargi sous ses différents aspects et propositions d'interventions diverses.

- Etude en vue d'établir un contrat de quartier en 1983 : en partie réalisé, ce contrat incluait la création du nouvel Hôtel de Ville et d'équipements socio-culturels en projet.

- Etude de restructuration de l'îlot Robert en 1984-1985 : suggestions de divers scénarios d'organisation de cet îlot situé entre l'"épicerie" de Brignais et son nouveau centre administratif.

C'est à la suite de ces études que la Municipalité décide la mise en œuvre

d'un projet global de revitalisation du centre et choisit la procédure du Projet de Quartier récemment "lancé" par le Comité Interministériel pour les Villes (C.I.V.). Elle crée alors, en mars dernier, une structure associative, subventionnée par la Municipalité et le C.I.V. qui a pour but de définir ce projet, quantitativement et qualitativement, et de le mettre en route, de façon opérationnelle, après décision du Conseil Municipal aux vues des conclusions de la première année de fonctionnement de cette Association de Revitalisation du Centre Ville (ARCEVI).

Principaux objectifs du Projet de Quartier

Le Projet de Quartier a pour but essentiel l'amélioration du centre ville, amélioration tant esthétique et fonctionnelle, qu'économique et sociale. Cette amélioration passe notamment par :

- la réhabilitation des logements anciens (installation des éléments de confort, redistribution de l'espace...) favorisant le maintien sur place des personnes âgées, des familles peu aisées, et l'arrivée de nouveaux ménages dans un habitat rede-

venu accueillant ;

- le traitement des espaces publics du centre (cheminements le long du Garon, voies piétonnes ou mixtes, stationnement des véhicules) et revalorisation du patrimoine existant (place de l'Eglise, Pont vieux, façades intéressantes...);

- la création d'équipements collectifs (les travaux de la nouvelle poste débiteront cet été) ; le projet du Centre Culturel s'affine ;

- l'action sur les grands ensembles d'habitation : traitement des parties communes, aménagement des espaces extérieurs, cheminements vers le centre ville, animation...

- la revitalisation du commerce et de l'artisanat grâce à une politique concertée de promotion, mais aussi grâce au lancement de nombreux chantiers et à l'arrivée à terme de nouveaux ménages dans le centre.

La mission et le fonctionnement de l'ARCEVI

La mission de l'ARCEVI doit se dérouler au long de deux phases successives :

- la première étape est une période d'environ une année au cours de laquelle seront quantifiées les données du plan de référence BETERALP (1980) et vérifiées certaines de ses hypothèses et propositions, à l'issue de cette "étude de réalisation", la commune aura en main les informations nécessaires à la mise en route des actions d'amélioration du centre ville ;

- la seconde phase se déroulera sur trois années pendant lesquelles seront mis en place les outils nécessaires au fonctionnement des procédures retenues au titre du Projet de Quartier ; mais, en même temps qu'une période de réalisation proprement dite, ce sera aussi une période de suivi opérationnel, tout au long

duquel seront maintenues écoute et information de la population.

Depuis la création de l'ARCEVI, au mois de mars, son personnel composé d'une chargée d'études en Urbanisme, Françoise COSTE, et d'une secrétaire (en cours de recrutement) travaille dans les bureaux des Services Techniques à l'Hôtel de ville. Lorsque les locaux du n° 7 rue du Moulin seront remis en état, la permanence auprès du public sera assurée, et celui-ci pourra se renseigner sur les aides à l'amélioration de l'habitat, les projets urbanistiques touchant au centre élargi de Brignais... ou toute autre question.

De même, les usagers pourront venir discuter de problèmes particuliers ou généraux liés au cadre de vie, et faire des suggestions pour en améliorer tel ou tel aspect.

En effet, la réussite de notre Projet de Quartier repose sur le dialogue permanent entre les usagers et l'ARCEVI, et sur la volonté commune d'améliorer le cadre de vie brignairot.

Pour l'année 1986

L'ARCEVI a donc démarré son activité en mars dernier ; et, actuellement, notre équipe travaille plus particulièrement sur un programme de réhabilitation des immeubles du centre ville, qui nous semble un objectif prioritaire, car il est sans doute l'élément moteur de la revitalisation globale d'un quartier ancien : la création d'un parc de logements confortables ouvre, en effet, des chantiers aux artisans locaux et attire de nouveaux ménages qui rééquilibrent la structure sociale et économique du quartier, en faisant leurs achats sur place quand existe déjà une bonne structure commerciale, participent à la vie associative de leur commune...

Nous avons recensé les propriétaires d'immeubles du centre ville, et allons leur adresser un questionnaire concernant leur patrimoine. Du soin apporté à remplir ce questionnaire, dépendront la précision de notre étude et ses conclusions en vue de la réalisation de ce programme de réhabilitation (les propriétaires qui

n'auraient pas reçu ce questionnaire d'ici à fin juin, pourront venir le retirer aux Services Techniques de la Mairie, auprès de Françoise COSTE, qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 78 05 15 11 poste 227).

Le dépouillement de ces questionnaires se fera pendant l'été, et de nouveaux contacts seront pris avec certains propriétaires en septembre. Parallèlement, une réunion d'information sur le fonctionnement d'une opération d'amélioration de l'habitat sera organisée en juin, à l'intention des habitants du centre, au cours de laquelle seront exposés les intérêts de cette procédure pour eux :

1. Conseil pour obtenir les subventions et rechercher les financements complémentaires.

2. Assistance technique et administrative au cours du montage de dossier, de la réalisation des travaux, et de la restitution des logements réhabilités à leur propriétaire.

3. Valorisation de leur patrimoine immobilier.

4. Lutte contre la vacance ou une mau-

vaise occupation des immeubles.

5. Constitution d'un parc de logements confortables accessibles à tous (par le biais de l'aide personnalisée au logement).

6. Aide au relogement provisoire des occupants si la nature des travaux exige la libération des lieux.

A l'automne, des dossiers d'immeubles-tests seront montés. Et si les résultats de l'étude préalable sont encourageants — et ils dépendent du dynamisme des Brignairots puisque cette procédure repose sur le volontariat des propriétaires immobiliers — une convention d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pourrait être signée avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) dans les premiers mois de 1987.

Pour ce qui concerne les autres objectifs du Projet de Quartier, déjà évoqués plus haut :

- nous présenterons un projet global d'aménagement des espaces publics début 1987, ainsi qu'une politique de mise en valeur du patrimoine urbain ;

- certains équipements collectifs seront mis en chantier dès cet été (nouvelle poste), d'autres le seront courant 1987 (centre culturel) ;

- une concertation est déjà engagée, concernant les espaces extérieurs des Pérouses, et l'aménagement et le fonctionnement du local d'animation de cet ensemble d'habitations ;

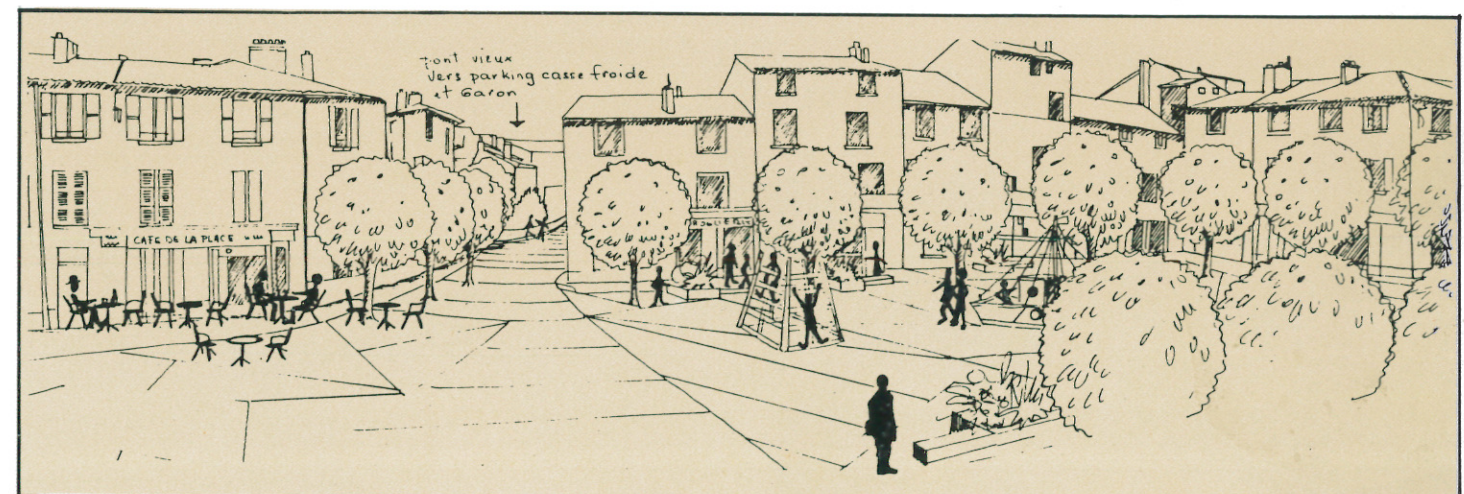
- des contacts avec divers intervenants économiques ont été pris afin de poursuivre la réflexion sur la relance du commerce à Brignais, et de nouvelles rencontres de travail avec les commerçants seront programmées dès que nous aurons en main assez d'éléments pour pouvoir faire des propositions concrètes, et discuter de projets chiffrés.

Si l'urbanisation de Brignais s'est longtemps faite surtout en termes quantitatifs au profit de la périphérie, le Projet de Quartier se définit aujourd'hui comme une reconquête qualitative du centre. L'ARCEVI compte sur la compréhension et la participation de tous, pour l'amélioration du cadre de vie de tous.

F.C.

le 4-06-86

Ce que pourrait devenir le centre ville



**LE CENTRE VILLE :
UN PATRIMOINE A RÉHABILITER.**



PARCOURS SANTÉ



Le Centre Social a proposé un vaste projet dans le cadre de ses opérations "Animations Eté 1986".

Il s'agit, en liaison avec la Municipalité (Commissions Sociale, Jeunes et Sports), Etudes et Chantiers et un groupe de retraités de créer sur les berges du Garon un parcours de santé sur une distance d'environ 1.000 à 1.500 m, comportant des éléments d'exercice et de jeux.

Pour des raisons administratives et

juridiques, il est impossible de situer ce parcours le long de cette rivière.

Sur proposition de la Municipalité, c'est donc dans le cadre du Complexe Sportif P. Minssieux que sera implanté ce parcours. A l'heure où nous rédigeons cet article, nous déposons conjointement le dossier au Conseil Général et aux Directions Départementales concernées afin d'obtenir de leur part une participation financière.

Bonnes vacances à tous !

M.T. - M.A.L.

Programme des travaux 1986

Outre les travaux courants de rénovation des bâtiments scolaires qui sont traditionnellement réalisés pendant la période de vacances, le programme de travaux bâtiments 1986 a été arrêté de la façon suivante :

• Immeuble BESSON : affecté à l'Association de Rénovation et de Réhabilitation du Centre Ville et au Service du Cadastre : juin, juillet, septembre 1986.

• Ateliers municipaux : à réaliser sur

les anciens terrains de la station d'assainissement : 4^e trimestre 1986.

• Piscine : mise en conformité première tranche de travaux (rénovation de l'installation de chloration) : mai 1986. Deuxième tranche de travaux (système de renouvellement des eaux de surface) : 4^e trimestre 1986, 1^{er} trimestre 1987.

• Gymnase : juillet, août, septembre 1986.

Par ailleurs, le programme de voirie

devrait se dérouler dans le courant du 4^e trimestre 1986, étant entendu qu'une première tranche de travaux d'assainissement sera réalisée boulevard des Ecuireuils et boulevard des Sports dès le mois de juin 1986.

Enfin, dans le cadre du Syndicat du Garon, la rivière du Garon devrait être curée pendant les vacances scolaires 1986.

D.M.T.

le 4-6-1986

centre interministériel de renseignements administratifs

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h
des fonctionnaires compétents répondent
à vos appels. Ils vous renseignent gratuitement
sur tous vos problèmes administratifs :

fiscalité, sécurité sociale,
santé et aide sociale, travail,
équipement, justice, administration
régionale et locale, etc.

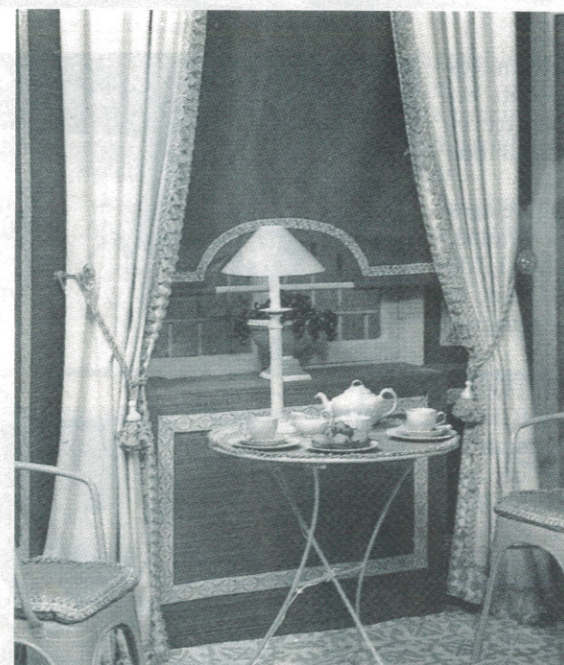
(7) 871 70 69 **CIRA** LYON

PHONIS

Ouvert lundi 9 h. - 12 h. et 14 h. - 17 h.
Mardi au vendredi 9 h. - 12 h. et 15 h. - 19 h.
Samedi 15 h. à 18 h.

DÉCORATION

- Peinture, tapisserie
- Pose de tous revêtements de sols
- Stores tous modèles
- Travaux bricolage
- Atelier couture : voilages, ameublement, confection artisanale
- Réfection canapés, fauteuils
- Tout agencement intérieur



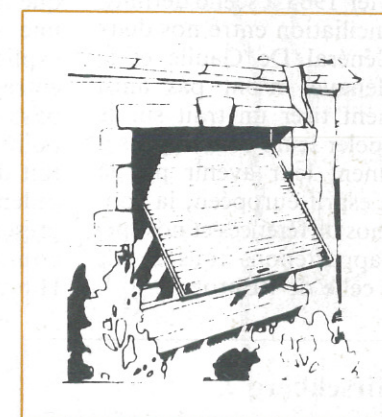
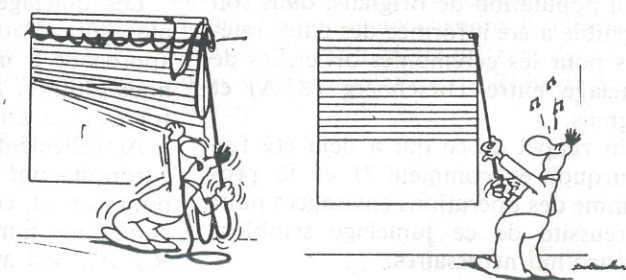
NETTOYAGE

- Entretien bureaux, usines
- Lavage vitrerie (industriel, particulier)
- Ponçage, vernissage de parquets
- Traitement de sols
- Shampooing moquettes, tapis

PHONIS

70, rue Général de Gaulle
BRIGNAIS Tél. 78 05 30 20
Décoration Conseil : Evelyne GALERA

CHANGEZ VOS VOLETS "CROULANTS" POUR DES VOLETS ROULANTS.



OHIER

stores volets roulants

Route de Lyon 69530 BRIGNAIS Tél:78.05.00.14



Hirschberg-Brignais et si l'on parlait jumelage ?



La population de Brignais, dans son ensemble a été informée des dates retenues pour les cérémonies officielles de jumelage entre Hirschberg (RFA) et Brignais.

Un rappel de ce qui a déjà été fait (pourquoi et comment ?) et le programme des opérations envisagées pour la réussite de ce jumelage semblent aujourd'hui nécessaires.

Pourquoi un jumelage ?

Le traité franco-allemand de coopération du 22 janvier 1963 a scellé définitivement la réconciliation entre nos deux peuples. Le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer n'ont pas ainsi voulu simplement tirer un trait sur le passé, mais appeler leurs concitoyens à bâtir concrètement leur avenir par la recherche d'un esprit européen, la conscience qu'avec nos différences et nos spécificités nous appartenons tous à une même culture, celle de l'Europe.

Les jumelages sont un des moyens les plus sûrs d'atteindre ces objectifs en apprenant à mieux nous connaître et nous estimer, à rassembler et unir nos forces pour être plus efficaces.

Actuellement, plus de 5.000 jumelages européens ont été réalisés et la France, pour sa part, compte aujourd'hui 1.700 communes jumelées dont 1.275 avec la R.F.A., 450 avec la Grande-Bretagne, etc...

Il est reconnu que c'est avec la R.F.A. que les relations ont une profondeur et une continuité remarquables, ce qui explique que dès le début des démarches entreprises par la Municipalité, c'est ce pays qui était en point de mire. (1) Le point des divers contacts engagés a été fait dans les Bulletins Municipaux précédents, il nous faut donc maintenant présenter de façon précise la ville retenue comme partenaire, c'est-à-dire Hirschberg.



Pourquoi Hirschberg ?

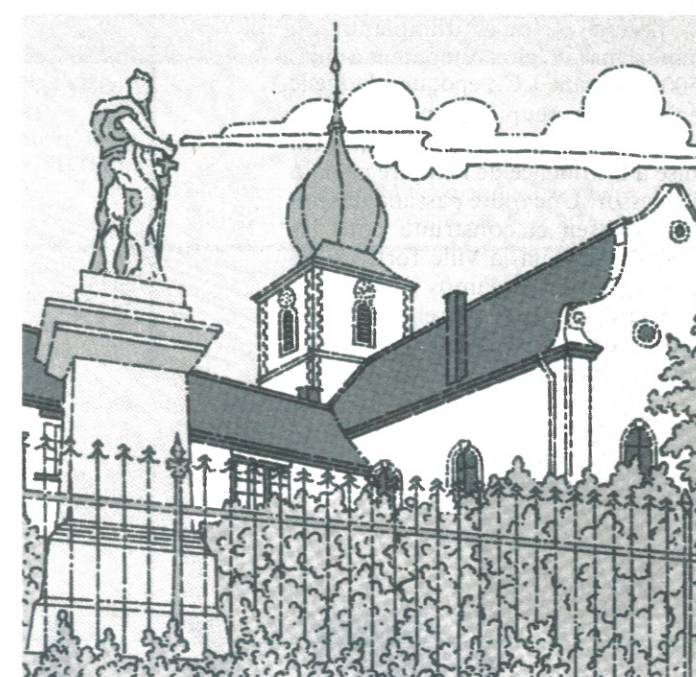
Pour plusieurs raisons dont les principales nous semblent être les compatibilités au niveau du nombre d'habitants, de la composition socio-professionnelle, des activités scolaires, des associations, etc... et la distance encore correcte entre nos deux villes (de l'ordre de 600 km).



A la découverte d'Hirschberg

UN PEU DE GÉOGRAPHIE

Hirschberg an Der Bergstrasse est née le 1^{er} janvier 1975, de la fusion de deux communes autrefois indépendantes Grossachsen et Leutershausen et compte aujourd'hui une population de 9.650 habitants. Hirschberg est situé en bordure de la route fédérale n° 3 la Bergstrasse, qui longe les collines de l'Odenwald (point culminant 455 m) à une quinzaine de kilomètres à l'Est de la vallée du Rhin.



Le paysage est pittoresque et verdoyant, la tradition prétendant que c'est dans cette région que le printemps fait d'abord son apparition en Allemagne, avec la floraison des vergers qui est très renommée.

La liaison routière est particulièrement

favorable avec les villes de Heidelberg, vieille cité universitaire au Sud, Mannheim-Ludwigshafen, grande ville industrielle à l'Ouest et Weinheim au Nord.

La commune est reliée directement à une sortie d'autoroute, et l'on peut donc

aller de Brignais à Schweighouse sans difficulté. De nombreux chemins et sentiers invitent à la promenade, offrant de très jolies vues sur la vallée du Rhin ou les hauteurs de l'Odenwald.



UN PEU D'HISTOIRE

Les premières traces d'implantation humaine dans la région remontent à environ 500 ans avant J.C., époque à laquelle la région était peuplée par les Celtes. Ensuite, la vallée supérieure du Rhin fut soumise à l'influence de l'empire romain en plein essor. Une route passant au seuil de Grossachsen et construite pour les armées reliant déjà la ville fortifiée de Ladenburg avec des camps romains. Le premier document écrit relatant l'existence de Grossachsen date de 779 et pour Leutershausen de 877.



LA POPULATION

La population actuelle est composée de :

- 23 % de moins de 18 ans
- 64 % de 18 à 65 ans
- 13 % de plus de 65 ans.

La population étrangère représente 4,7 % du total.

La communauté protestante représente 53 % de la population et la communauté catholique 39 %.

On compte deux écoles primaires (20

classes) et une école secondaire (6 classes) équivalant à un cycle s'arrêtant à la 4^e en France, quatre écoles maternelles, jardins d'enfants accueillant 330 enfants environ.

Les élèves de Hirschberg poursuivent ensuite leurs études soit au lycée de Schriesheim (à 3 km de Hirschberg), où professe M. Reinhard, cheville ouvrière des échanges scolaires, soit au lycée de Weinheim (5 km de Hirschberg). Dans ces deux établissements, les jeunes de

Hirschberg peuvent apprendre le français.

La plus grande partie de la population active travaille dans les villes voisines, mais le caractère agricole de la commune reste important. Un sol très fertile et une situation exceptionnelle sur les pentes ensoleillées en lisière des collines permettent la culture de la vigne, des arbres fruitiers et du tabac.

LES ASSOCIATIONS

Les associations sont nombreuses (84 au total) et variées. Mais, il ne faut pas oublier que chaque village d'origine avait ses propres activités et les a gardées, ce qui explique que les associations se retrouvent souvent en double. Exemple :

un club de hand-ball à Leutershausen, un à Grossachsen, etc...

Il en est souvent de même pour les installations communales : un gymnase à Leutershausen, un gymnase à Grossachsen, un local de sapeurs-pompiers à Leutershausen et un à Grossachsen, etc...

LES ÉLUS

Le Conseil Municipal (18 membres) est composé de :

- 8 C.D.V. Crétiens-Démocrates
- 4 S.P.D. Sociaux-Démocrates
- 4 F.W.V. Indépendants
- 2 Grünen Ecologistes (les Verts)

Le Maire est M. Werner OELDORF.

LA DÉCOUVERTE... LES FIANÇAILLES... ET LE JUMELAGE

Le tableau ci-après donne d'utiles indications sur les différents contacts qui ont été pris depuis août 1984 jusqu'en mai 1986, ainsi qu'un aperçu des projets envisagés.

ÉCHANGES BRIGNAIS-HIRSCHBERG

DATES	VISITES A BRIGNAIS	DÉPLACEMENTS A HIRSCHBERG
31 Août 1984 10 et 11 Novembre 7 au 9 Décembre	Première visite d'information de M. REINHARD "Missi Dominieri" de M. OELDORF. Délégation du Conseil Municipal de Hirschberg avec Commission Jumelage (9 pers.) Logement RESTOTEL	Délégation Conseil Municipal de Brignais + Conseil Municipal de Schweighouse : 16 pers. au total
3 au 8 Avril 1985 10 au 12 Mai 16 et 17 Mai 24 au 27 Mai 8 et 9 Juin	Jeunes agriculteurs (Landjugend Neckar Bergstrasse) 20 pers. Logement Hôtel du Parc Groupe de 11 dames (de Leutershausen) en voyage d'agrément. Logement familles 8 personnes - Rencontre de travail à Schweighouse - 7 personnes Participation A.C. Allemands au Congrès départemental A.C.P.G. (8 pers.) Logement à RESTOTEL ou familles	A.S.B. Tennis pour tournoi de Juin à Hirschberg (Grossachsen + Leutershauser) 38 pers. Scolaires C.E.S. (21 pers.) accompagnés par Mmes BRUNOT et JACQUIN
30 Juin au 7 Juillet 27 Juillet au 4 Août 6 au 8 Septembre 20 au 22 septembre Octobre 1985 19 au 28 Octobre 28 Octobre 3 Novembre 13-14 décembre	Camp d'été en Barray. Scouts St-Georges de Hirschberg Visite du Conseil Municipal de Hirschberg (17 Conseillers sur 18). Au total 41 pers. 13 logées à RESTOTEL, les autres dans les familles Scolaires de Hirschberg (36 pers.) avec Kl. REINHARD. Logement familles Délégation officielle du Conseil Municipal de Hirschberg pour inauguration nouvel Hôtel de Ville. Plantation "Arbre de l'Amitié" Logement familles : 8 pers.	Industriels de Brignais Croix Rouge de Brignais Commission "Jeunes" du Comité de Jumelage (C. GAILLARD) 4 pers. pour reportage photo à Hirschberg
30 Janvier 1986 1 ^{er} et 2 Février 15 au 24 Mars 31 Mars au 7 Avril 19 et 20 Avril 26 Avril 2 au 4 Mai 3 et 4 Mai 4 Mai 8 au 11 Mai 23 au 25 mai 17 au 24 Mai 16 au 21 Juin 28-29 Juin 13-14 Septembre 12 et 13 octobre 18 et 19 octobre	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION JUMELAGE HIRSCHBERG-BRIGNAIS Participation d'un groupe de planteurs de tabac (visite de Brignais, 50 pers.) Université populaire de Hirschberg (VHS) avec F. GROITZSCH. Logement Hôtel PRADEL à Chaponost. 54 pers. Croix-Rouge (11 pers.) en visite privée Classes en 6 à Brignais. Participation de Hirschberg 3 à 4 personnes dont le Maire Tennis de Hirschberg. Tournoi ASBT Logement familles. (51 pers.) "Boules" de Hirschberg en visite d'information à l'A.S.B. Pétanque. (16 pers.) Logement RESTOTEL. Visite non officielle Jeunes scolaires avec M. SCHNEIDER et Mme BOULANGER (21 pers.) Logement Lycée Agricole Saint-Genis-Laval Jumelage officiel (1 ^e phase à Hirschberg (Conseil Municipal + Comité de Jumelage + associations, etc. (environ 280 pers.) Association des Entrepreneurs allemands Jumelage officiel (2 ^e phase à Brignais) Voir 28 et 29 Juin Hébergement : ? personnes en familles	Participation du Maire de Brignais et Madame à la Soirée Française dans le cadre de la semaine de la Nation Scolaires CES (19 pers.) accompagnés par le Principal, M. PERRIER Scolaires (hors CES) en séjour à Hirschberg accompagnés par Mme BOUTE. 17 pers. Visite du Conseil Municipal de Brignais (41 pers.) Déplacement du Cyclo-Club (en vélo) 10 pers. Hébergement familles Commission "Age d'Or" à Weintes



On constate sur ce tableau que seulement **trois échanges véritables**, c'est-à-dire **avec réciprocité**, ont été réalisés. Ils concernent d'ailleurs des domaines différents puisque l'un relevait du "scolaire" (avec les élèves du CES), l'autre du "sportif" (avec l'ASB Tennis) et le troisième avait un caractère plus officiel avec les délégations des deux Conseils Municipaux.

Continuer dans cette voie et développer les contacts en insistant sur l'importance de principes essentiels tels que :

- la permanence des liens
- la nécessité d'une motivation à titre individuel, familial, associatif

- l'extension des contacts à toute la population sans exclusive, sans distinction d'âge et de classe
- toucher tous les domaines culturels, sportifs, professionnels. **J.D.**

(1) Il nous a été souvent fait la remarque qu'il aurait mieux valu aider une ville du tiers-monde. Le problème est un peu différent, car pour nous, il s'agit plutôt d'un parrainage. Nous pensons qu'il faut faire appel à la solidarité européenne et donc venir à cette solution dans un deuxième temps, après en avoir parlé à notre ville jumelle. Des expériences de ce type ont été déjà menées... à Francheville par exemple.

Nous rappelons que le Comité de Jumelage, c'est-à-dire le Conseil d'Administration de l'Association de Jumelage Hirschberg-Brignais, est à votre disposition pour vous renseigner, vous informer et vous faciliter la tâche pour tout ce qui concerne les relations entre les deux villes.

Tenez-le vous-mêmes informé de vos projets, afin de sauvegarder l'harmonie dans les échanges à venir.

Pour tous renseignements :
Mme BOUTE Christiane : 78 05 48 58
Mme FAYLE Maggy : 72 31 60 54

ÉCHANGES SCOLAIRES BRIGNAIS-HIRSCHBERG

le collège de Brignais à Hirschberg

Depuis plus d'un an la plupart des jeunes germanistes du collège de Brignais ont un correspondant dans la future ville jumelle de Hirschberg. Déjà en juillet 1985 un groupe d'une vingtaine de collégiens avaient pu séjourner à Hirschberg à l'occasion du premier échange organisé dans le cadre du jumelage. En octobre dernier c'est un groupe de plus de trente lycéens allemands, conduits par M. Klaus REINHARD, qui ont été reçus à Brignais par leurs correspondants et qui ont ainsi pu découvrir notre ville, notre région et la vie scolaire française puisque durant leur séjour, en période de classe, ils ont pu suivre les cours du collège de Brignais ou du lycée d'Oullins, selon les cas. Il avait été convenu alors entre les responsables, M. REINHARD du côté allemand, M. PERRIER du côté français, d'organiser au printemps suivant un nouvel échange, en direction de Hirschberg.

Celui-ci s'est réalisé effectivement au mois de mars dernier.

Le samedi 15 mars vingt élèves du collège de Brignais, des classes de 4^e et 3^e, sous la conduite de M. PERRIER, principal du collège, assisté de M. GATEAU, parent d'élève, prenaient tôt le matin le train en gare de Perrache direction Hirschberg.

A 14 heures le groupe était reçu en gare de Heidelberg par les responsables alle-

mands, à la tête desquels se trouvaient M. OELDORF, Maire de Hirschberg, M. DALLINGER, Secrétaire Général de la Mairie de Hirschberg, et M. REINHARD. Mais les correspondants et leurs familles n'étaient pas là... car en ce samedi 15 mars c'était la journée portes ouvertes du lycée de Schriesheim que fréquentent pratiquement tous nos jeunes correspondants allemands et où M. REINHARD lui-même enseigne.

La vraie réception était donc prévue au lycée de Schriesheim où le groupe parvint une trentaine de minutes plus tard, à bord de divers véhicules dont ceux des pompiers de Hirschberg. Au lycée de Schriesheim, où la journée portes ouvertes touchait à sa fin, les jeunes français et leurs accompagnateurs eurent droit à un véritable accueil en fanfare, donné par l'ensemble de cuivres du lycée de Schriesheim après que M. le Proviseur MEIXNER eût prononcé en français une allocution de bienvenue à laquelle répondit, en allemand, M. PERRIER. Avant de répartir les hôtes français dans les familles de leurs correspondants M. le Proviseur MEIXNER et M. REINHARD procédèrent à une répartition de cadeaux, un énorme Brezel pour chaque élève français et une bouteille de vin de Schriesheim pour leurs accompagnateurs.

C'est dans cette ambiance de fête que

fut pris le premier contact avec le lycée de Schriesheim, que nos élèves allaient fréquenter avec leurs correspondants allemands pendant toute la semaine suivante.

La Municipalité de Hirschberg et le Comité de Jumelage avaient prévu pour le séjour des élèves français deux manifestations officielles. Le mardi 18 mars après-midi les jeunes français et leurs partenaires allemands ont été invités à un goûter suivi de jeux par M. le Maire de Hirschberg. Le jeudi 20 mars après-midi c'est à une visite de la grande ville universitaire voisine, Heidelberg, que les jeunes français étaient conviés, sous la conduite de M. REINHARD.

Nos jeunes collégiens ont pu, à tous les instants de leur séjour, apprécier la cordialité de l'accueil reçu aussi bien dans les familles qu'auprès des officiels de Hirschberg.

Aussi quelques larmes ont-elles coulé le lundi 24 mars sur le quai de la gare de Heidelberg quand il fallut bien reprendre le chemin de la France et de Brignais, le groupe français étant salué une dernière fois par M. OELDORF, Maire de Hirschberg et M. REINHARD qui n'ont pas ménagé leur peine pour que nos jeunes repartent de ce séjour, qui fut magnifique, le meilleur souvenir.

BRIGNAIS

INAUGURATION

Nous vous informions dans notre dernier numéro du bulletin municipal de la mise à disposition des associations du bâtiment de 500 m² situé rue de la Giraudière.

M. le Maire a procédé à l'inauguration officielle de "La Maison des Associations" le samedi 26 mai en présence des responsables des associations locales et des Conseillers Municipaux.

A cette occasion, il rappela à tous la vocation de ce bâtiment destiné à toutes les associations, lieu de rencontre et de détente.

En plus des salles spécialement destinées aux activités des différentes associations, l'installation de fauteuils dentaires permettra la prévention auprès des élèves des écoles primaires de Brignais.

Une employée communale, Mme FAYLE, a spécialement été affectée à la

gestion, à la vie de cette maison et elle se tient à la disposition des associations, en liaison avec la Municipalité (tél. 72 31 60 54).

Une infrastructure supplémentaire qui permettra à nos dynamiques associations de vivre encore plus intensément et dans de meilleures conditions. **H.S.**



JOLI MOIS DE MAI, quand reviendras-tu... aussi animé qu'en 1986?

Brignais a sans doute connu cette année un mois de mai exceptionnel. Certains esprits chagrins penseront d'emblée au mauvais temps qui a sévi sur notre région, mais notre propos est plus simplement d'évoquer les nombreuses et brillantes activités qui se sont succédé durant ce mois. Leur quantité et leur qualité furent en effet remarquables et les efforts des organisateurs sont à mettre en exergue, car ils ont animé la ville et contribué à sa "promotion".

Le joli mois de mai de la chanson a débuté, le premier comme il se doit, par un Rallye du Muguet organisé par les "Reines de la Route", association d'amis des voitures anciennes.

La concentration des concurrents était prévue dans le parc de l'Hôtel de Ville et les amateurs ont pu admirer les vaillantes ancêtres dans leurs toilettes "printanières".

Le dimanche 4 mai, les classes en 6 ont à leur tour animé la ville, le défilé traditionnel des classards et classardes a longuement suivi la RN.86 qui a ainsi participé, à sa façon, à la fête des classes. Le défilé a été de très bonne qualité et la foule, nombreuse sur le parcours a fort apprécié ce spectacle haut en couleurs.



Du 5 au 10 mai, la Maison des Jeunes a voulu faire découvrir aux Brignairots l'Afrique et surtout le Burkina Faso. Un groupe de Burkinabés a séjourné dans la région lyonnaise, durant tout le mois de mai et particulièrement à Brignais au début du mois.

De nombreuses manifestations ont permis durant cette période de mieux connaître ce pays d'Afrique : expositions sur l'art africain, sur la vie quotidienne

au Burkina Faso, concerts de l'ensemble instrumental de percussion KOKO, soirées, contes et musiques africains, ateliers d'artisanat et de construction d'instruments de musique par les griots, etc...

Le week-end des 10 et 11 mai a été animé de façon sportive par un tournoi de tennis international puisque opposant les équipes de Brignais et Hirschberg. Ce tournoi s'est déroulé dans l'enceinte du Complexe Sportif Pierre Minssieux et a

bénéficié d'un ensoleillement exceptionnel... (compte tenu des conditions antérieures !)

Pentecôte (17, 18 mai) a été marquée par la musique et plus particulièrement les concours fédéraux, grands prix nationaux et interrégionaux de musique organisés par l'Espérance de Brignais pour son 75^e anniversaire. Dès le samedi matin, la musique a investi Brignais : concerts de carillon place Gamboni par le Carillon de Douai (49 cloches), joué par le maître J. LANNOY. Réception officielle à l'Hôtel de Ville puis concours interrégionaux durant l'après-midi au Complexe Sportif.

En soirée, sous un chapiteau immense, un spectacle de qualité donna l'occasion au public d'apprécier les talents des trois formations primées en 1985, dans des productions musicales de très haut niveau. Ces mêmes spectateurs ravis, eurent droit à une époustouflante

démonstration de percussions et batteries, avant de se régaler durant la deuxième partie avec le répertoire de l'ami Pierrot (PERRET) tour à tour tendre et truculent.

Dimanche matin, des concerts dans les différents quartiers ont relancé la journée, avant une messe en plein air réunissant tous les musiciens dans le parc de l'Hôtel de Ville. L'après-midi enfin, le point d'orgue à ces deux journées fut le défilé final, en provenance de trois points de la ville, pour faire converger sur le stade quelque 45 formations pour le festival de clôture, terminé comme il se doit par la lecture du palmarès et la victoire dans les grands prix nationaux des basses d'Ixassou.

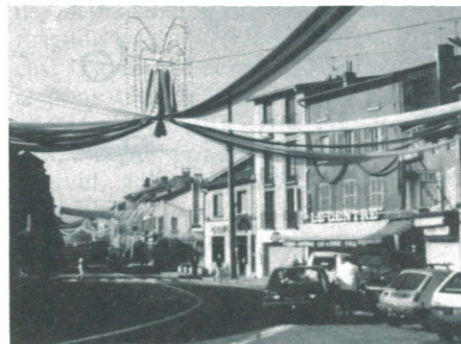
Le week-end suivant se devait, pour que Brignais ne soit pas d'un coup en état de manque, d'être également musical et l'Harmonie Municipale prit fort bien le

relais avec le Congrès Départemental et le Festival Intercantonal de musique. Le Festival lui-même eut lieu dans la grande salle du gymnase, copieusement remplie par un public de connaisseurs qui put apprécier les prestations de sept formations régionales dans un répertoire excellent et varié. La vedette de ce spectacle était en fin de soirée, le quintette de cuivre de Guy TOUVRON, internationalement connu qui sut démontrer que la musique peut aussi s'accommoder d'un brin d'humour.

Enfin, le dimanche, la deuxième partie du festival permit de réunir à l'Hôtel de Ville quatre formations ne s'étant pas produites la veille, qui donnèrent un concert de clôture en plein air.

Au terme de ce mois de mai, nul doute que les Brignairots ont l'oreille musicale et attendent impatiemment les prochains concerts.

Grands prix nationaux de musique



Brignais décoré par l'Espérance et Vaillantes.

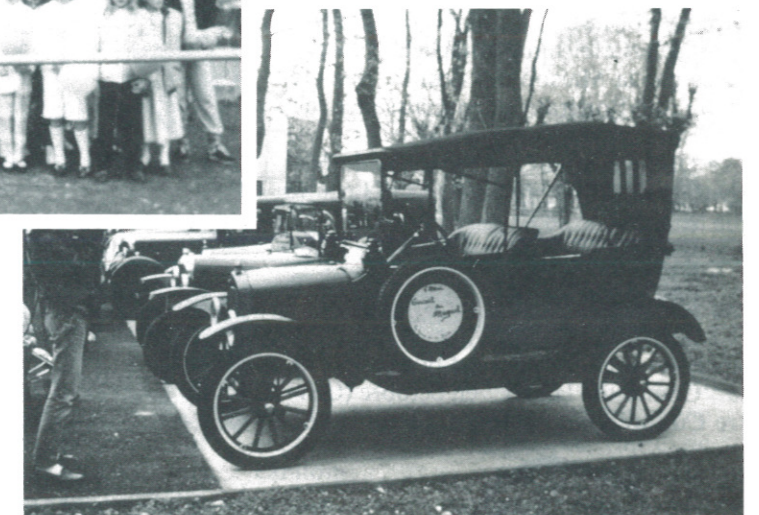


Au son de la musique africaine

Les classards



Les reines de la route



4^e jeux intervillageois

Ces 4^e jeux auront lieu cette année à Brignais le 21 septembre 1986 au Complexe Sportif.

Comme les années précédentes, nous faisons appel à toutes les associations souhaitant participer et représenter notre ville.

Nous ne pourrions être efficaces que si

tous ensemble nous nous réunissons et formons une bonne équipe.

Une réunion préparatoire aura lieu le 26 juin 1986 à laquelle toutes les associations sont conviées.

Toutes les personnes ne faisant partie d'aucune association, peuvent malgré tout se faire connaître auprès de Mme

LAMY à l'Hôtel de Ville.

Nous devons donc réussir ces 4^e jeux qui verront s'affronter dans une amicale fraternité nos trois communes.

Pour gagner, soyons nombreux.

G. BERNOLLIN

EXPOSITION A L'HOTEL DE VILLE

Les salons de l'Hôtel de Ville donnent l'occasion d'organiser des expositions de dimension assez réduites néanmoins. Les associations ont été informées de cette possibilité et depuis le début de l'année 1986 se sont succédés les expositions sur :

- "Les Autochromes Lumière" (organisée par la Commission Municipale Culture et Loisirs).

- "L'art africain et malgache" (organisée par la Maison des Jeunes, dans le cadre de l'opération connaissance de l'Afrique et du Burkina Faso).

- "Les Cuivres" dans le cadre du festival de musique organisé par l'Harmonie Municipale de Brignais, ainsi qu'une exposition philatélique sur la musique.

- "Faïences et Porcelaines" organisée par le Centre Culturel de Brignais.

Les prochaines expositions auront lieu après les vacances d'été et porteront sur la "Comète de Halley" en octobre (Centre Culturel) et le Salon des Peintres en

novembre.

Les associations qui envisageraient d'organiser d'autres expositions doivent en faire la demande préalablement en Mairie étant entendu que :

- le nombre total d'expositions doit rester limité dans l'année,

- les jours et heures d'ouverture doivent correspondre à ceux des services municipaux,

- la surveillance et la responsabilité restent du domaine de la société organisatrice, la Municipalité se bornant à laisser les locaux à disposition. J.D.

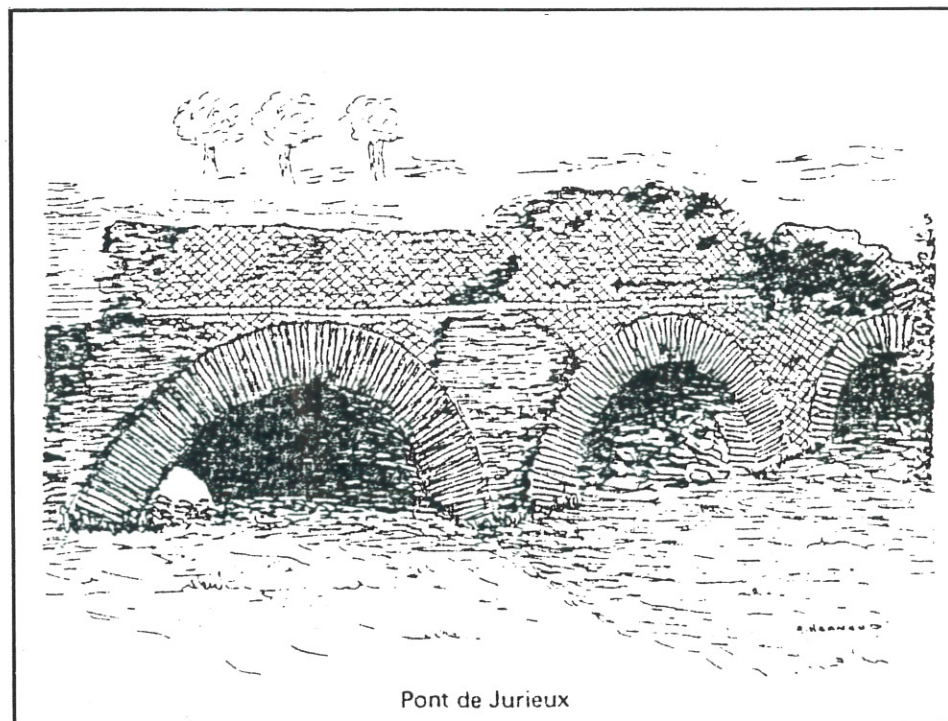


UNE EXPOSITION SUR LES AQUEDUCS ROMAINS A LYON

Depuis dix-huit ans, l'association l'ARAIRE poursuit son œuvre de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine rural, en organisant des expositions, des conférences, des projections de diapositives ainsi que des visites de sites et monuments. Elle publie une revue trimestrielle sur l'histoire, le folklore et l'archéologie, travaille depuis quelques années à la création d'un centre de recherche, destiné à créer en zone rurale une activité culturelle.

Pour 1986, cette association prépare pour l'automne une importante exposition sur les aqueducs romains de Lyon. Plusieurs années de recherche auront été nécessaires pour sa réalisation, composée de nombreuses photographies, schémas, dessins et plans, cartes et maquettes. Cette exposition sera accompagnée d'un montage audio-visuel et d'un numéro spécial de la revue "L'ARAIRE" qui servira de catalogue, elle sera ouverte au public en septembre-octobre 86, et du 19 avril au 14 juin 87, les dimanches après-midi de 14 à 19 h. dans la maison de l'Araire à Yzeron.

Pour tous renseignements sur les activités de l'association, et ses publications, vous pouvez écrire à l'ARAIRE, passage de l'Araire, Messimy ou téléphoner au 78 45 39 09.



Pont de Jurieux

VIE ÉCONOMIQUE

Nous poursuivons sous ce titre la présentation de nos dynamiques entreprises

POLYGONE

Du toit au cendrier : des expositions clés en main

En novembre 1978, ils étaient trois, trois étudiants désireux de travailler et de créer leur entreprise. Que faire ? Ils ne savaient pas très bien mais sentaient que l'avenir était "aux services", et surtout aux services aux entreprises. Il ne leur en fallut pas plus pour se lancer et fonder "Polygone services", entreprise à tout faire. Sept ans plus tard, Polygone se décline en trois sociétés : Polygone expo, Hall expo et Polygone vert, qui occupent le 5^e rang national des aménageurs de stands et d'expositions, réalisent un chiffre d'affaires de près de 45 MF hors taxes et emploient 80 personnes à temps plein, à Brignais et à Paris.

Olivier Ginon, Gilles Gouedard-Comte et Jacques Danger savent saisir les opportunités. Ils reconnaissent également avoir eu de la chance. Force est cependant de constater que sans leurs compétences et leur savoir-faire, cette chance ne leur aurait servi à rien. Partis dans l'inconnu avec leur "entreprise à tout faire", les fondateurs de Polygone entrent en contact un peu par hasard avec le monde des expositions. Premières armes : l'A.D.I.R.A., Association pour le Développement et l'Informatique Rhône-Alpes, leur demande de prendre en charge toute l'organisation d'une semaine "Informatique et société" au centre commercial de la Part-Dieu. Dans la foulée, un autre client leur confie la réalisation de son stand à la Foire de Lyon. Tiens, tiens ! Y aurait-il un marché ?

En 1981, la société se spécialise dans la conception et la réalisation de stands ainsi que dans l'installation générale d'expositions. Maître mot : offrir au client du "clés en main" pour que, lorsqu'il arrive sur son stand, tout soit en place, depuis l'enseigne lumineuse jusqu'au bac à fleurs et au cendrier. Une facilité qui s'accompagne d'une grande mobilité géographique, du respect des délais et de la compétitivité des prix. Là, pas de miracle : les prix concurrentiels sont obtenus par la réutilisation maximale du matériel. Les cloisons, les moquettes et les meubles bien sûr, mais aussi les plantes vertes, poste important de la décoration. Pour leur entretien spé-



cifique et leur gestion, Polygone Expo crée une filiale, Polygone vert.

L'expansion de Polygone contraint l'entreprise à déménager. En 1983, elle s'installe dans des locaux plus fonctionnels à Brignais, où sont regroupés sur un terrain de 15.000 m² le siège social, les bureaux d'études, les ateliers, le stockage... et la serre de Polygone vert. L'entreprise prospère, reprend au passage une concurrente à Paris où elle s'installe sur 2.500 m² d'ateliers avec vingt collaborateurs. A partir de ses deux implantations, Polygone rayonne sur l'ensemble de l'Hexagone avec des points forts en Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, dans l'Ouest, la région parisienne, l'Est et même les marchés étrangers.

La concurrence, essentiellement parisienne, qui n'a pas tellement pris au sérieux "la petite lyonnaise" commence de la surveiller du coin de l'œil. Polygone est déjà la première entreprise régionale de sa catégorie et prend rang de 5^e au plan national. Ses références sont prestigieuses. Le salon Première vision (Paris Villepinte) lui a confié son organisation pour quatre ans, le SITEM (Marseille), Infora (Lyon), le Syndicat de la maison individuelle (Besançon, Perpignan, Lyon - Part-Dieu), le Midest (édition de Lyon) lui font notamment confiance.

Au total, en plus de l'organisation générale des expositions ci-dessus, Polygone expo conçoit et installe 600 à 700 stands par an en France... et sa réputation a largement débordé nos frontières. Elle intervient chez nos voisins européens bien sûr — notamment en Suisse, Italie, R.F.A. — mais aussi en Afrique du Nord, avec par exemple un gros contrat en Tunisie (Monastir) l'année dernière. Là se pose cependant le problème du

transport d'un matériel lourd et encombrant. Qu'à cela ne tienne, Polygone expo dispose de sa propre flotte de camions.

Une croissance de 80 % l'an et des idées plein la tête

Si, vis-à-vis de la clientèle, l'idée est d'imposer une image de marque de mobilité, de ponctualité et de clés en main, ce n'est pas seulement une stratégie commerciale. Les mêmes critères s'appliquent également au développement de l'entreprise. Olivier Ginon, Gilles Gouedard-Comte et Jacques Danger ont conscience que le marché des expositions est en pleine mutation. Depuis quelques années en effet, on assiste à un essoufflement des très grandes expositions grand public alors que les salons professionnels, les parcs d'exposition régionaux et les micro-salons (que les grands qualifient souvent péjorativement d'expositions de sous-préfecture) sont en pleine expansion.

Habitué à suivre sa clientèle, Polygone expo a naturellement suivi ce marché... Nouvelle organisation, nouveaux besoins, et cette année la société a créé une nouvelle filiale, Hall expo, dont l'objet est de fournir un toit aux salons, grâce à des structures modulaires de 200 m² pouvant être juxtaposées à volonté. L'accueil de la clientèle a été très favorable. En quelques mois, Hall expo a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 MF avec cinq salariés. « Ce sont les clients qui nous poussent » reconnaît Olivier Ginon, le P.-D.G. Des clients par exemple qui

trouvent d'autres destinations aux "bâti-ments provisoires" d'Hall expo. Certains en font des stockages temporaires, d'autres y abritent leurs réunions et congrès ; les organisateurs de spectacles s'intéressent au produit, et une étude a même été demandée pour la couverture des arènes de Nîmes.

Un beau parcours en sept ans. L'entreprise née à Lyon enregistre depuis sa création une croissance annuelle de 80 %. Elle emploie aujourd'hui 80 personnes, et jusqu'à 120 en période

d'intense activité. Une réussite qui se traduit cette année par des chiffres d'affaires de 35 MF pour Polygone expo Lyon (auxquels s'ajoutent 6 MF à Paris), 2 MF pour Polygone vert et 1,5 MF pour Hall expo (en quelques mois).

Des résultats appelés à s'améliorer encore par le renforcement de l'activité "traditionnelle", le développement de l'exportation (7 % en 1985) et l'expansion du service de vente par correspondance. Polygone expo a en effet mis au point des structures modulaires qui auto-

risent l'accès à ce marché. Le client peut ainsi dessiner lui-même son stand, choisir ses couleurs, ses éclairages, etc. Autant d'éléments (tarifiés) repris par le bureau d'études de Brignais pour établir les devis et organiser l'installation.

L'idée de jouer la carte régionale tout en bénéficiant d'une implantation nationale s'est avérée payante, celle de se "décentraliser" au niveau même de la clientèle se révèle prometteuse.

GERMAIN BONNET

"Le Tout Lyon et le Moniteur Judiciaire", 12-85

Dans les pâturages de Brignais : l'élevage limousin de la Jamayère

Brignais nous réserve toujours des surprises et nombreux seront ceux qui vont découvrir à travers cet article une activité agricole encore importante à 10 km de Lyon.

En effet, si nous nous promenons dans la campagne brignairoise, nous pouvons admirer un troupeau de ruminants sympathiques paissant paisiblement en nous regardant passer.

Il s'agit de l'élevage de la Jamayère exploité par Mme Chantal LABY qui nous le présente.

« Depuis quelques années, les enfants des écoles de Brignais ont le bonheur de faire une visite à la Jamayère chez Mme Chantal LABY, chef d'exploitation agricole. C'est là qu'ils découvrent souvent pour la première fois, poules, canard, lapins, moutons et chevaux, mais surtout l'élevage de 30 vaches limousines. Celui-ci se compose de deux troupeaux de vaches allaitantes avec à leur tête deux taureaux d'une tonne.

Dans la région lyonnaise et stéphanoise, la viande bovine limousine est particulièrement appréciée des consommateurs bien que le berceau de la race soit quelque peu éloigné.

La race limousine se caractérise par sa rusticité. C'est une race pouvant s'adapter à tous les climats, on la trouve du Canada jusqu'en Thaïlande en passant par le Brésil et la Colombie.

Un de ses atouts est sa facilité au vêlage ce qui diminue les pertes à la naissance et facilite le travail de l'exploitante.

Son rapport viande/poids vif est de 60 % et plus pour les meilleures bêtes.

Si vous vous promenez par les chemins pédestres de la Jamayère, vous pourrez admirer Tison d'Or, le premier prix de Limoges et de Paris en 1984 pour les taureaux de monte naturelle. » **H.S.**



SOCIÉTÉ VAREP

2, chemin des Platanes
69230 ST-GENIS-LAVAL
Téléphone : 78 51 15 68

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

de tous Types de Robinetterie industrielle

MAINTENANCE ATELIER ET CHANTIER

Vannes - Robinets, Soupapes, Purgeurs, Pompes

EAU - VAPEUR - CHIMIE - PÉTROLE



S.E.F.I.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES FONCIÈRES ET D'INVESTISSEMENTS

Emile MARCHAND

Lotisseur - Membre du S.N.A.L.



Z.I. Nord, Impasse du Château Rouge - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78 40 42 32

OPÉRATION CAVES ET GRENIERS...

La commune de Brignais envisage une opération caves et greniers une fois par trimestre sur quatre points de la ville.

Cette opération consiste à la mise en place de quatre bennes de 14 m³ entrecroisées aux endroits suivants :

- La Compassion
- Les Pérouses
- Place du Marché
- Boulevard des Sports.

Elles seront relevées et replacées au même endroit :

- le 16 juin au 22 juin inclus
- le 6 octobre au 12 octobre inclus
- le 5 janvier 1987 au 12 janvier 1987 inclus.

M.M.

Un nouveau service à l'étude : le portage de repas à domicile pour le 3^e âge

A l'initiative de sa Commission Action Sociale, la Municipalité étudie actuellement l'opportunité de créer à Brignais un service de livraison de repas à domicile pour personnes âgées.

Ces repas, confectionnés au Restaurant des Arcades, pourraient être distribués six jours par semaine à domicile, comme cela se pratique déjà dans des

communes voisines telles Irigny ou Ste-Foy-lès-Lyon.

Une enquête a été mise en circulation, qui permettra de cerner les besoins des personnes âgées sur la commune.

Espérons que cette idée aboutisse et que cette initiative soit couronnée de succès !...
M.A.L.



VOULEZ-VOUS DANSER GRAND-MÈRE ?



Comme le dit si joliment le refrain d'une chanson bien connue, le Club de la Bonne Humeur organise tous les quinze jours le mercredi, des après-midi dansants au cours desquels vous sont proposés boissons et gâteaux, sur un air de danse et d'amitié.

Jeunes et moins jeunes retraités, n'hésitez plus ! Venez rejoindre cette joyeuse équipe qui vous accueillera chaleureusement dans le cadre des Arcades et venez rêver en musique tout un après-midi.

Un petit coup de main. Merci les Arcades !

Aux Arcades, on sait s'amuser, se distraire, se cultiver, mais on sait aussi donner le sympathique coup de main qui nous permet de nous tirer d'embarras quand les délais sont un peu courts ; par exemple, ici, les Arcadiens ont effectué le pliage de la plaquette distribuée le jour de l'inauguration de l'Hôtel de Ville, et nous leur adressons un grand merci car ils nous ont tiré une sacrée épine du pied !

Le plus extraordinaire, c'est l'ambiance amicale et joyeuse dans laquelle se sont déroulées ces opérations orchestrées par Mme ROGER aidée de Mme DESMONCEAUX. H.S.



Qu'il est doux, l'instant du premier rendez-vous!

Six frimousses rieuses et espiègles s'agitent dans les bras de deux mamans émues par le premier rendez-vous entre leurs bambins.

En effet, il y a quelques mois, vous avez appris l'arrivée de trois nouveaux Brignairots : Bastien, Bertrand et Béran-ger, les triplés nés le 4 septembre 1985. Le 5 septembre 1985, naissaient au Creu-sot, trois petites filles : Emilie, Séverine et Virginie. Trois petites fiancées adorables sont venues à leur premier rendez-vous pour connaître leurs fiancés. Instant de joie et d'émotion pour les parents.

Actuellement âgés de huit mois, les six magnifiques bambins étaient réunis pour la première rencontre officielle, voire très officielle, puisque Michel THIERS, Maire de Brignais, y assistait.

Nos trois petits "B" trouveront sûrement chaussons à leurs pieds, puisque trois nouvelles petites filles viennent de se faire connaître auprès de la famille... déjà de la concurrence !

En attendant, dans la maison de l'Archet Sud, régnait une ambiance de fiançailles en cette journée du 3 mai, où parents et grands-parents bâtissaient des projets d'avenir...
G. THIERS



APPEL aux automobilistes

L'Association des Paralysés de France lance un appel aux automobilistes :

« Respectez les emplacements de parking réservés aux personnes handicapées ! » Ces emplacements ne sont pas un privilège exorbitant, mais simplement une mesure rendant un peu moins difficiles les déplacements en ville des invalides. Et s'il y a un privilège, c'est nous les valides qui en bénéficions : « Sur un parking de 200 places 2 seulement sont réservées aux personnes handicapées ». Les 198 autres nous sont réservées ; suffisant non ?

ANNE-MARIE PIEGAY

**VOS INTÉRÊTS
CHAQUE TRIMESTRE
AU CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL DU SUD-EST**

**COOP
DU CHÉRON**
B.P. 62 - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 10 22

Dépôt légal : 2^e trimestre 1986 — Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.
Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais, a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue F.-Darcieux, à St-Genis-Laval.

Distribué par ODIP.
La photogravure des pages couleur a été réalisée par LASERCOLOR, rue des Ronzières, à Brignais.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 16 MARS 1986

COMMUNE DE BRIGNAIS

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	NULS	M.P.P.T.	HERNU	U.R.L.S.	P.C.	LUTTE OUVRIÈRE	FRONT NATIONAL	R.P.R.	LIGUE COMMUN.	VERTS	PARTI. OUV. EUROP.	U.N.D.	INITIATIVE 86	LES ÉCOLOGISTES	LIBERTÉ SÉCURITÉ
					MILLION ROUSSEAU	HERNU	BARRE	FITERMANN	MESTRES	GOLLNISH	NOIR	DREYON	BRIERE	ALBERT	GUITTARD	OSSEDAT	LALONDE	FESTIN
					VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX
N° 1 HOTEL DE VILLE	1538	1258	1229	29	19	401	340	93	14	138	165	2	16	3	12	4	20	2
N° 2 GYMNASE	1426	1230	1204	26	14	341	354	67	4	144	229	4	16	2	9	5	15	0
N° 3 ÉCOLE J. MOULIN	1264	964	933	31	10	233	249	72	12	136	176	0	15	1	14	0	10	5
N° 4 BIBLIOTHÈQUE	822	696	680	16	4	179	177	30	5	82	164	1	4	0	19	0	14	1
TOTAUX	5050	4148	4046	102	47	1154	1120	262	35	500	734	7	51	6	54	9	59	8

ÉLECTIONS RÉGIONALES DU 16 MARS 1986

COMMUNE DE BRIGNAIS

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	NULS	U.R.S.L.	P.C.	LUTTE OUVRIÈRE	ÉCOLOGIE	FRONT NATIONAL	P.S.	U.N.O.	R.P.R.	ÉCOLOGISTES
					BARRE	FITERMANN	MESTRE	TÊTE	GOLLNISH	POPEREN	GUITTARD	MERIEUX	FLEURET
					VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX
N° 1 HOTEL DE VILLE	1538	1259	1224	35	349	98	16	22	122	398	9	181	29
N° 2 GYMNASE	1426	1238	1199	33	361	70	7	21	134	329	9	237	31
N° 3 ÉCOLE J. MOULIN	1264	965	932	33	266	75	17	18	128	220	24	170	14
N° 4 BIBLIOTHÈQUE	822	698	676	22	201	30	7	13	76	168	19	146	16
TOTAUX	5050	4154	4031	123	1177	273	47	74	460	1115	61	734	90

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACTION SOCIALE

Protection Maternelle et Infantile

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Avenue de Reningue, St-Genis-Laval - Tél. 78 56 43 44

vous propose quel que soit votre sexe, votre âge, que vous viviez en couple ou non :

- **UNE INFORMATION** : sur la contraception, la sexualité, les maladies sexuellement transmissibles. Evidemment une réflexion sur votre vie affective.
- **DES CONSULTATIONS MÉDICALES** : de contraception, de prévention (pré-nuptiales, pré et post-natales, dépistage des maladies sexuellement transmissibles). Mardi après-midi et le 1^{er} mercredi matin du mois sur rendez-vous.
- **DES ENTRETIENS PARTICULIERS** : pré et post-I.V.G., difficultés sexuelles, familiales, conjugales. Il met à votre disposition son équipe : un médecin gynécologue, une sage-femme, une assistante sociale, une conseillère conjugale, une secrétaire.

Ouvert tous les après-midi.



**CONSTRUCTIONS DE MACHINES SPÉCIALES
ÉTUDES DE DEVIS / PROTOTYPES**

MECANIQUE SPECIALE **SOBERGRAND**

Z.I. de Chiradie - 69530 BRIGNAIS - Tél. **78 05 07 55**



LASERCOLOR

14, rue des Ronzières - BRIGNAIS

Tél. 78 05 16 93

imprimerie

du montet

11, rue F.-Darcieux

ST-GENIS-LAVAL

Tél. 78 56 19 11

les partenaires de votre publicité - Ateliers intégrés

PUBLICITÉ EN INFRACTION sur la commune

La loi du 29-12-79, applicable depuis 1983, soumet l'implantation des dispositifs publicitaires à des règles très strictes.

En effet, dans le but de limiter les atteintes esthétiques à l'environnement, le législateur a décidé d'interdire tout panneau publicitaire à l'extérieur de l'agglomération, sauf dans la mesure où est créée une "zone de publicité autorisée", et de n'autoriser l'implantation de ces dispositifs en ville qu'en fonction de caractéristiques précises.

Afin d'éviter une prolifération anar-

chique des espaces publicitaires et une détérioration de votre cadre de vie, la Municipalité se doit de faire respecter, à la demande de M. le Préfet, la réglementation en vigueur, qui peut amener à la dépose des panneaux et des astreintes pécuniaires (156 F par jour en infraction).

De ce contrôle rigoureux dépendra le caractère esthétique de notre commune, et nous espérons dans cet objectif, que les publicitaires et les propriétaires nous apporteront leur concours et leur soutien pour cette mission. M.A.

Lundi 2 Juin 1986

Le Conseil de l'Ordre des Médecins du Rhône vous informe de l'ouverture du cabinet de médecine générale du

Docteur LACROIX Bruno

150, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 72 31 60 72

Permanences de l'Avocat

3 JUILLET
17 JUILLET

de 17 h. 30 à 19 h. en Mairie de Brignais



Syndicat du Garon :

la future station d'épuration

Le Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon, dont M. Michel THIERS est président, regroupe huit communes et deux Syndicats d'eau potable. Il a pour mission initiale la collecte des eaux usées des différentes communes adhérentes et leur traitement pour pallier les nuisances déversées actuellement dans le Rhône, au niveau du collecteur de Grigny.

Après études et enquêtes, il a été décidé au sein du Syndicat du Garon,

d'effectuer une station commune avec la ville de Givors et la commune de Loire-sur-Rhône qui peut également se raccorder et participer aux frais de construction de la station. La décision appartient donc maintenant à ces deux communes : Givors et Loire-sur-Rhône.

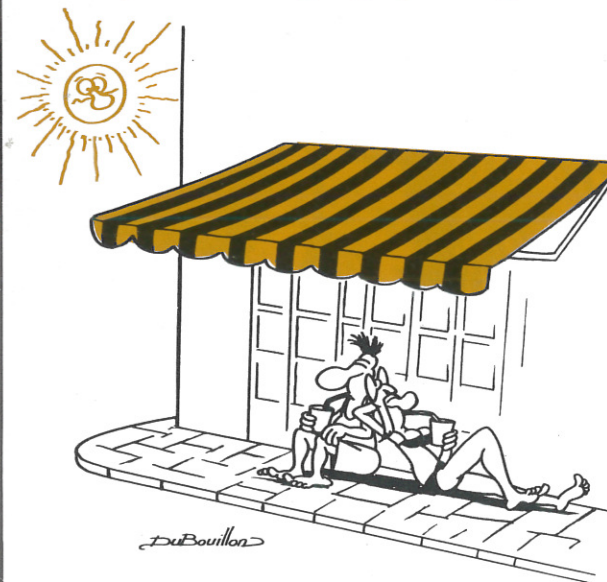
Plusieurs démarches du président sont actuellement en cours :

- demande auprès du Conseil Général du Rhône afin d'obtenir une aide importante,

- établissement d'un contrat d'agglomération devant être passé entre le Syndicat, la ville de Givors et la commune de Loire-sur-Rhône, afin d'obtenir une aide substantielle de l'Agence de Bassin.

Les élus locaux concernés visitent également des stations d'épuration exemplaires afin de choisir au mieux un type de station performante respectant rigoureusement l'environnement. S.C.

Chez vous dehors avec un store



Pour choisir votre store, sa couleur, sa forme, sa matière, son système de manœuvre, venez visiter l'exposition permanente OHIER, le grand spécialiste conseil du store et volets roulants.

- Études personnalisées.
- Devis gratuits.
- Facilités de règlements.
- Poseurs spécialistes.
- Garantie 5 ans.

OHIER
stores volets roulants

Route de Lyon 69530 BRIGNAIS Tél:78.05.00.14

A propos des crues du Garon

En avril dernier, le Garon est sorti une nouvelle fois de son lit et a inondé plusieurs communes riveraines dont la nôtre.

Cette menace intolérable pour les inondés doit cesser. Nous en sommes tous conscients.

La législation actuelle confère aux riverains du Garon la responsabilité de procéder à son entretien.

Afin d'échapper à cette situation d'un autre temps, les élus du Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon, avaient décidé en 1984 de procéder à un curage de la partie "aval" en partageant les frais (600.000 F) en parts égales avec Givors d'une part, toutes les communes du Syndicat d'autre part.

En 1985, le Syndicat a commandé une étude hydraulique complète de Brignais à Givors dont les frais ont été pris en charge également par toutes les communes du Syndicat.

Début 1986, le Syndicat a décidé d'étendre sa mission (il n'y était pas du tout obligé !) à une mission hydraulique. Une difficulté cependant est apparue : fallait-il répartir les frais sur les cinq communes riveraines (22.000 habitants) ou sur les huit communes adhérentes (27.000 habitants) ?

Après plusieurs réunions, la majorité des délégués s'est prononcée pour une répartition des dépenses à l'intérieur du Syndicat, sur les cinq communes riveraines.

Pour pouvoir rapidement passer à l'exécution de ces décisions, il faut que les 3/4 au moins des assemblées représentées dans le Syndicat (8 Conseils Municipaux et 2 Syndicats d'eau) prennent la même délibération, cette étape franchie, alors un appel d'offres sera effectué afin de désigner l'entreprise adjudicatrice qui devra réaliser les travaux au plus tôt.

D'ores et déjà, le Président du Syndicat a saisi le Président du Conseil Général afin d'obtenir une aide du Conseil Général qu'on espère voir atteindre 35 % des frais à engager dont le total est voisin de 2 millions de francs.

Parviendrons-nous à réaliser ces travaux cet été ?

Nous faisons tout pour y parvenir.

MICHEL THIERS

Président du Syndicat d'Assainissement
de la Vallée du Garon

CHARPENTE - COUVERTURE

neuf et rénovation
fermette et traditionnel

DEVIS GRATUIT

RHONE - TOITURES

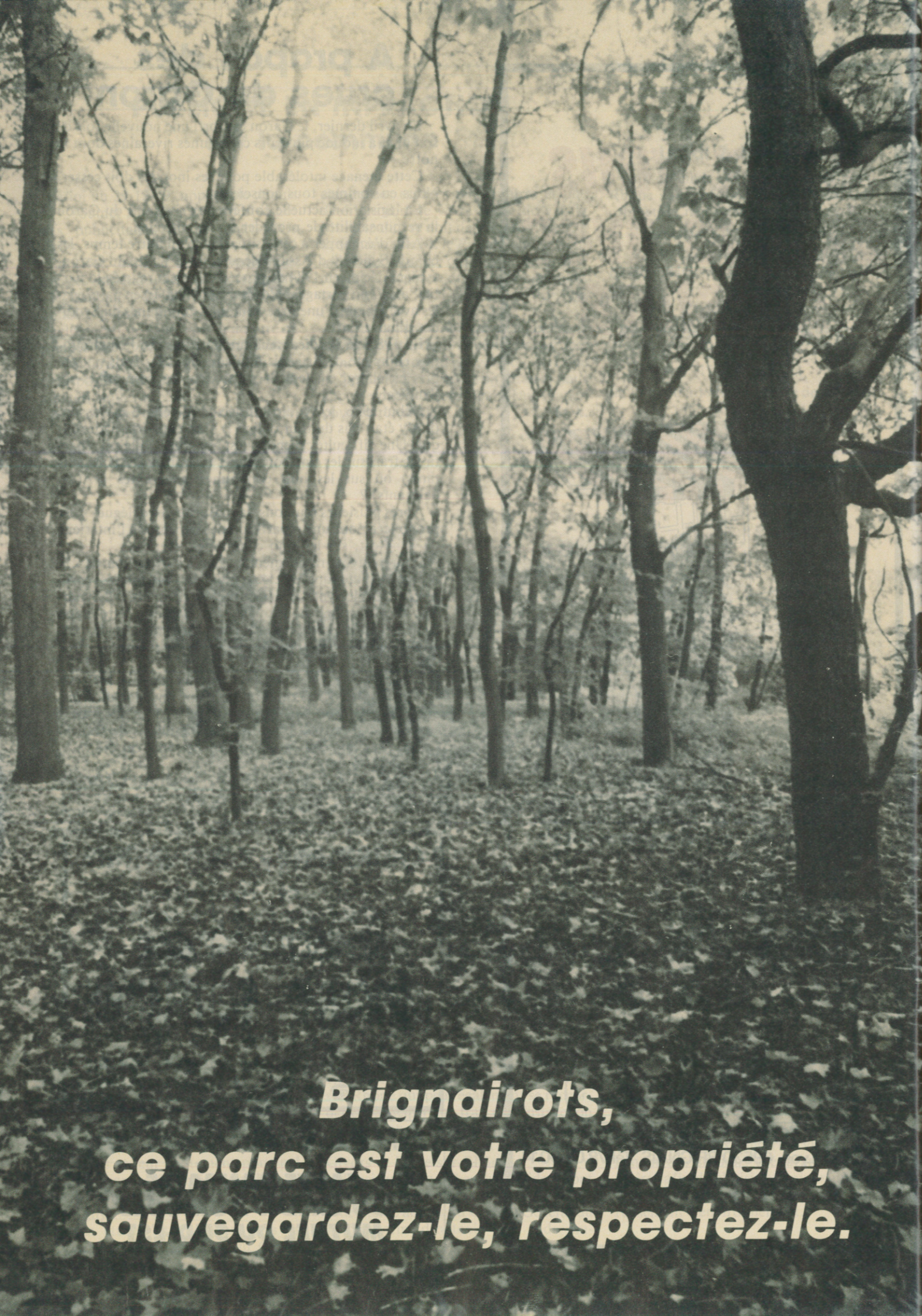
J.F. FONTROBERT

8, rue des Capucines, 69530 BRIGNAIS

☎ 78 05 03 42

SEPT GRAMMES DE BONS SENS

**CARTE BANCAIRE
DU CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL DU SUD-EST**



**Brignairots,
ce parc est votre propriété,
sauvegardez-le, respectez-le.**

**ACHATS
VENTES MÉTAUX
FERS ET DÉRIVÉS**



jean-claude gaïdo

Chantier : chemin d'Espeisses

VOURLES / 69390 VERNAISON



78 05 45 99 - 78 05 19 82

Télex 375632

SUR MESURE OU PRET A MONTER

Stands Modulaires



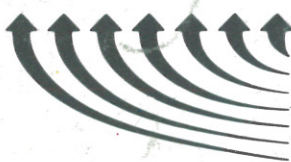
M

oderne dans sa formule
vous assure un stand
approprié
à vos besoins
d'exposant.



Fabrication
toute menuiserie
création
sur mesure

Stands Traditionnels



CONCEPTION & RÉALISATION DE STANDS,

POLYGONE expo

INSTALLATION GÉNÉRALE D'EXPOSITION

ROUTE D'IRIGNY Z.I. - BP 44 - 69530 BRIGNAIS - TÉL. 78 05 30 39 - TÉLÉCOPIEUR 78 05 16 00 - TÉLEX 305.503.